

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

20 DECEMBRE 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Approbation du projet de
périmètre de la nouvelle
communauté
d'agglomération**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 21 décembre 2018
par voie d'affichages
~~notifié~~

transmis en sous-préfecture
le 21 décembre 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 décembre 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 20 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Monsieur PAQUERIT, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame RHONE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur MIGEON à Madame PEUGNET
Monsieur JOUSSE à Madame AGUINET
Madame LIBESKIND à Madame TEA
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Madame MEUNIER à Monsieur PÉRICARD

Secrétaire de séance :

Monsieur COUTANT

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20181220-18-G-16-DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE PERIMETRE DE LA NOUVELLE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Par jugement en date du 19 avril 2018, le Tribunal administratif de Versailles a annulé l'arrêté des Préfets des Yvelines et du Val d'Oise du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CASGSF), de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) et de la Communauté de communes Maisons-Mesnil (CCMM), étendu à la commune de Bezons, dénommée Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS).

Cette annulation entraînera, dès le 20 avril 2019, la dé-fusion de la CASGBS et le retour aux trois anciens établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre et l'isolement de la commune de Bezons.

Par délibérations des 24 et 28 septembre 2018, et 1^{er} octobre 2018, les conseils municipaux de Maisons- Laffitte, Mesnil le Roi et Fourqueux ont demandé la reprise de la procédure de fusion-extension, afin de garantir la continuité de l'action de la CASGBS et le maintien des services publics.

Le Préfet des Yvelines a soumis à la Ville de Saint-Germain-en-Laye un projet d'arrêté inter-préfectoral portant projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération de Saint Germain Seine et Forêt, de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine et de la communauté de communes Maisons-Mesnil étendu à la commune de Bezons.

La procédure de fusion des EPCI telle que définie à l'article L5211-41-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Conseil Municipal doit se prononcer dans un délai de trois mois à compter du 18/10/2018 sur le projet de périmètre, la catégorie et les statuts du nouvel établissement public de coopération intercommunale. A défaut, son avis serait réputé favorable.

Pour que la fusion puisse ensuite être décidée par arrêté du Préfet, certaines conditions de majorité sont requises :

- l'accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des 20 communes incluses dans le périmètre, représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci,
- ou l'accord de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.
- Ces majorités doivent nécessairement comprendre au moins un tiers des conseils municipaux des communes qui sont regroupées dans chacun des EPCI dont la fusion est envisagée.
- L'avis du conseil communautaire de la CASGBS est également requis.

Le détail de la fusion envisagée se trouve dans les documents joints en annexe, à savoir :

- l'arrêté inter-préfectoral n°78-2018-10-18-005 du 18 octobre 2018 portant projet de périmètre de la fusion-extension ;
- le projet de statuts détaillant les compétences transférées à la nouvelle communauté d'agglomération, identiques à celles actuellement exercées par la CASGBS ;
- un rapport explicatif reprenant la procédure suivie et les objectifs poursuivis par cette procédure de fusion-extension d'un nouvel EPCI ;
- le projet de territoire ;
- l'étude d'impact budgétaire et fiscale.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord sur le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'agglomération Saint Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'agglomération Boucles de Seine, de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil étendu à la commune de Bezons, ainsi que sur les projets de statuts du futur établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre qui prendra la forme d'une communauté d'agglomération.

DÉLIBÉRATION

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 (RCT) de réforme des collectivités territoriales prévoyant notamment l'obligation faite aux communes d'appartenir à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée, prévoyant notamment l'obligation des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris, de regrouper plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave formant un ensemble d'au moins 200 000 habitants,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République modifiée,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Ile de France n°2015063-0002 du 4 mars 2015 portant adoption du schéma régional de coopération intercommunale,

Vu l'arrêté n°2015141-0005 du 21 mai 2015 portant projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération de Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine et de la communauté de communes de Maisons-Mesnil étendu à la commune de Bezons,

Vu l'arrêté n°2015358-0006 des Préfets des Yvelines et du Val-d'Oise du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine et de la Communauté de communes Maisons-Mesnil, étendu à la commune de Bezons, dénommée Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS),

Vu le jugement du tribunal administratif de Versailles en date du 19 avril 23018 annulant l'arrêté n°2015358- 0006 des Préfets des Yvelines et du Val-d'Oise du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine et de la Communauté de communes Maisons-Mesnil, étendu à la commune de Bezons, dénommée Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS), avec effet à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date de notification du jugement, soit le 20 avril 2019,

Vu les délibérations des conseils municipaux de Maisons Laffitte du 24 septembre 2018, du Mesnil le Roi du 28 septembre 2018 et de Fourqueux du 1er octobre 2018, votées à l'unanimité, demandant de reprendre la procédure de fusion-extension de la CASGBS prenant la forme d'une communauté d'agglomération sur le périmètre des communes d'Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy sur Seine, Fourqueux, Houilles, L'Etang la Ville, Le Mesnil le Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, le Vésinet, Louveciennes, Maisons- Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint Germain-en-Laye, Sartrouville,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°78-2018-10-18-005 en date du 18 octobre 2018 définissant le projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération de Saint Germain Seine et Forêts, de la communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine et de la communauté de communes Maisons Mesnil étendu à la commune de Bezons,

Vu le rapport explicatif, l'étude d'impact budgétaire et fiscale ainsi que les projets de statuts annexés à l'arrêté inter-préfectoral ;

Considérant qu'à compter de la notification de l'arrêté de projet de périmètre, conformément aux dispositions de l'article L.5211-41-3 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer et qu'à défaut de délibération dans ce délai, son avis est réputé favorable,

Considérant la nécessité de maintenir une stabilité juridique, financière et sociale sur ce territoire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Madame CERIGHELLI, Monsieur PRIOUX s'abstenant, Monsieur ROUXEL votant contre,

DONNE SON ACCORD sur le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'agglomération Saint Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'agglomération Boucles de Seine, de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil étendu à la commune de Bezons, ainsi que sur les projets de statuts du futur établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre qui prendra la forme d'une communauté d'agglomération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye



PRÉFET DES YVELINES

PRÉFET DU VAL D'OISE

Direction des Relations avec
les Collectivités Locales
Bureau du Contrôle de Légalité
Et Intercommunalité

Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité
Bureau de l'Intercommunalité
et du contrôle de légalité

Arrêté inter-préfectoral n° 78-2018-10-18-005
définissant le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération
de Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'Agglomération de la Boucle
de la Seine et de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil
étendu à la commune de Bezons

Le Préfet des Yvelines
Officier de la Légion d'Honneur

Le Préfet du Val d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) modifiée ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5210-1-1, L.5210-1-2 et L.5211-41-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015063-0002 du 4 mars 2015 portant adoption du Schéma Régional de Coopération Intercommunale de la Région Île-de-France ;

Vu le décret du 4 avril 2018 portant nomination de M. Jean-Jacques BROT, Préfet des Yvelines ;

Vu l'arrêté n°78-2018-09-20-003 du 20 septembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Vincent ROBERTI, Sous-préfet, Secrétaire Général de la préfecture des Yvelines ;

Vu le décret du 14 avril 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, Préfet du Val-d'Oise;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 février 2018 modifié donnant délégation de signature à Monsieur Maurice BARATE, Secrétaire Général de la préfecture du Val-d'Oise ;

Vu le Schéma Régional de Coopération Intercommunale de la Région Île-de-France du 4 mars 2015 prévoyant la fusion de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine et de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil étendue à la commune de Bezons ;

Vu l'arrêté n°2015141-0005 du 21 mai 2015 portant projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine et de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil étendue à la commune de Bezons ;

Vu l'arrêté n°2015358-0006 du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Germain Seine et Forêts, de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine et de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil étendue à la commune de Bezons en une communauté d'agglomération dénommée «Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles-de-Seine » (CASGBS);

Vu le jugement du Tribunal administratif de Versailles en date du 19 avril 2018 annulant l'arrêté des Préfets des Yvelines et du Val d'Oise du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CASGSF), de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) et de la Communauté de communes Maisons-Mesnil (CCMM) étendue à la commune de Bezons, avec effet à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date de notification du jugement soit le 20 avril 2019 ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de Maisons-Laffitte du 24 septembre 2018, du Mesnil-le-Roi du 28 septembre 2018, de Fourqueux du 1^{er} octobre 2018 votées à l'unanimité, demandant de reprendre la procédure de fusion-extension de la CASGBS prenant la forme d'une communauté d'agglomération sur le périmètre des communes d'Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, L'Etang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville ;

Sur proposition des Secrétaires Généraux des Préfectures des Yvelines et du Val d'Oise,

Arrêtent :

Article 1^{er} : Le projet de périmètre de fusion-extension de la future communauté d'agglomération comprend la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (composée des communes d'Aigremont, Chambourcy, Fourqueux, L'Etang-la-Ville, Le Pecq, Le Port-Marly, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye), la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine (composée des communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Houilles, Croissy-sur-Seine, Montesson, Sartrouville et du Vésinet), la Communauté de Communes Maisons-Mesnil (composée des communes de Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi) et la commune de Bezons.

Article 2 : Sont annexés à l'arrêté un rapport explicatif, une étude d'impact budgétaire et fiscale ainsi que des projets de statuts.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article L.5211-41-3 du CGCT, l'arrêté et ses annexes sont notifiés par les représentants de l'État dans les départements des Yvelines et du Val d'Oise au président de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles-de-Seine, issue de la fusion des Communautés d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts, de la Boucle de la Seine, de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil étendue à Bezons, afin de recueillir l'avis de son organe délibérant et, concomitamment, au maire de chaque commune incluse dans le projet de périmètre afin de recueillir l'avis de chaque conseil municipal.

Article 4 : À compter de la notification de présent arrêté, l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine et les conseils municipaux disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer. À défaut de délibération dans ce délai, leur avis est réputé favorable.

Article 5 : Conformément aux dispositions de l'article L.5211-41-3 du CGCT, « *la fusion peut être décidée par arrêté du ou des représentants de l'État dans le ou les départements concernés, après accord des conseils municipaux sur l'arrêté dressant la liste des établissements publics et des communes inclus dans le projet de périmètre et sur les statuts. Cet accord doit être exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux de toutes les communes incluses dans le projet de périmètre représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population. Ces majorités doivent nécessairement comprendre au moins un tiers des conseils municipaux des communes qui sont regroupées dans chacun des établissements publics de coopération intercommunale dont la fusion est envisagée (...)* ».

Article 6 : En application des dispositions des articles R.312-1, R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

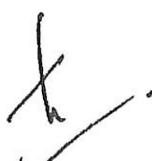
Article 7 : Les Secrétaires Généraux des Préfectures des Yvelines et du Val d'Oise, les Sous-Préfets de Saint-Germain-en-Laye et d'Argenteuil, les Directeurs Départementaux des Finances Publiques des Yvelines et du Val d'Oise, le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles-de-Seine, les Maires des communes concernées, et toutes autorités administratives compétentes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des Préfectures des Yvelines et du Val d'Oise et notifié au Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de la Seine et aux maires des communes concernées.

Fait à Versailles, le **1 8 OCT. 2018**

Le Préfet des Yvelines


Jean-Jacques BROU

Le Préfet du Val d'Oise


Jean-Yves LATOURNERIE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

PROJET DE STATUTS

ARTICLE 1 : COMMUNES MEMBRES

Les communes de :

- Aigremont,
- Bezons,
- Carrières sur Seine,
- Chambourcy,
- Chatou,
- Croissy sur Seine,
- L'Etang-la-Ville,
- Fourqueux,
- Houilles,
- Louveciennes,
- Maisons-Laffitte,
- Mareil-Marly,
- Marly-le-Roi,
- Le Mesnil-le-Roi,
- Montesson,
- Le Pecq,
- Le Port Marly,
- Le Vésinet,
- Saint-Germain-en-Laye,
- Sartrouville.

sont associées au sein d'une Communauté d'agglomération en application de l'article L.5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 : DENOMINATION

Cet établissement public de coopération intercommunale prend la dénomination de « Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine » (CASGBS).

ARTICLE 3 : COMPETENCES

En application des dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment de l'article L.5216-5, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine a pour mission d'exercer, en lieu et place de ses communes membres, sur l'ensemble de leur territoire, les compétences suivantes :

A. COMPETENCES OBLIGATOIRES

1. Développement économique

1/ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du Code général des collectivités territoriales.

2/ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, agricole, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

3/ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

4/ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

2. Aménagement de l'espace communautaire

- 1/ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- 2/ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
- 3/ Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du Code général des collectivités territoriales.

3. Equilibre social de l'habitat

- 1/ Programme local de l'habitat.
- 2/ Politique du logement d'intérêt communautaire.
- 3/ Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- 4/ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.
- 5/ Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- 6/ Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

4. Politique de la ville

- 1/ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.
- 2/ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.
- 3/ Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

5. Accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, conformément à l'article L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales.

6. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

7. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Conformément à l'article L.211-7 du Code de l'environnement, la Communauté d'agglomération exerce les compétences suivantes :

- 1/ Aménagement d'un bassin ou d'une fraction d'un bassin hydrographique
- 2/ Entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- 3/ Défense contre les inondations
- 4/ Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

B. COMPETENCES OPTIONNELLES

1. Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

- Lutte contre la pollution de l'air.
- Lutte contre les nuisances sonores.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

3. Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

C. COMPETENCES FACULTATIVES

1. Etudes et travaux nécessaires à la desserte en Haut-Débit du territoire

2. Pistes cyclables d'intérêt communautaire

ARTICLE 4 : SIEGE

Le siège de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine est fixé à l'adresse suivante :
Parc des Erables – Bâtiment 4 – 3^{ème} étage
66, route de Sartrouville
78230 LE PECQ

Celui-ci pourra être modifié par délibération du Conseil communautaire.

ARTICLE 5 : DUREE

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine est créée sans limitation de durée.
Elle peut être dissoute dans les conditions définies par la loi.

ARTICLE 6 : CONSEIL

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine est administrée par un Conseil composé de délégués élus selon les dispositions légales en vigueur prévues au Code électoral et à l'article L. 5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 7 : COMPOSITION DU BUREAU

Conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine élit en son sein un Bureau composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse excéder 30% de l'effectif total de celui-ci ni qu'il puisse excéder 15 Vice-présidents.

Chaque commune membre est représentée au sein du Bureau.

Le Bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil de la Communauté approuvera un règlement intérieur pour préciser les conditions de fonctionnement des organes communautaires.

ARTICLE 9 : PRESTATIONS DE SERVICES

Dans le cadre de ses groupes de compétences, et pour des opérations qui ne seraient pas d'intérêt communautaire, la Communauté d'agglomération pourra assurer pour le compte d'une ou plusieurs communes toute étude ou prestation de services, et ce dans des conditions définies par convention entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres. Cette intervention donnera lieu à une facturation spécifique dans les conditions définies par la convention.

ARTICLE 10 : ADHESIONS ULTERIEURES

Dans les conditions fixées par l'article L.5211-18 du code général des collectivités territoriales, le périmètre de la communauté peut être étendu aux communes limitrophes par arrêté du représentant de l'État, sous réserve de l'absence d'opposition de plus du tiers des conseils municipaux des communes membres.

ARTICLE 11 : COMPTABLE

Les règles de la comptabilité communale s'appliquent à la comptabilité de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Les fonctions de comptable public seront exercées par le Trésorier Principal du centre des Finances Publiques de Houilles (78800) – 4 rue du Docteur Zamenhof, ou par tout comptable public désigné par la Direction Générale des Finances Publiques.

ARTICLE 12 : DISPOSITIONS COMMUNES

L'ensemble des dispositions sur la coopération intercommunale telles qu'elles sont édictées, notamment, par le code général des collectivités territoriales s'applique à la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine.



PRÉFET DES YVELINES
PRÉFET DU VAL-D'OISE

RAPPORT EXPLICATIF

Projet de périmètre de fusion-extension de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CASGSF), de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) et de la Communauté de communes Maisons-Mesnil (CCMM), étendu à la commune de Bezons.

Les motifs du projet de fusion et la procédure mise en œuvre

Le VII de l'article L, 5210-1-1 du code général des collectivités territoriales créé par l'article 10 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), prévoit l'obligation, pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre des départements de la Seine et Marne, de l'Essonne, des Yvelines et du Val d'Oise, dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris, de former des ensembles d'un seul tenant (continuité territoriale) et sans enclave d'au moins 200 000 habitants.

Cette disposition vise à rationaliser et à simplifier la carte intercommunale en grande couronne tout en renforçant le poids des intercommunalités situées dans ce périmètre face à la métropole du Grand Paris.

Le préfet de Région d'Île-de-France a ainsi élaboré un schéma Régional de la Coopération Intercommunale (SRCI), pour répondre à cette obligation légale, qu'il a présenté aux membres de la Commission Régionale de Coopération Intercommunale (CRCI) le 28 août 2014.

Des périmètres ont été arrêtés et des EPCI créés, suite à de nombreuses consultations de la Commission Régionale de Coopération Intercommunale, dont celui de l'actuelle Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles-de-Seine (CASGBS).

Par jugement en date du 19 avril 2018, le Tribunal administratif de Versailles a annulé l'arrêté n° 2015 358 0006 du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CASGSF), de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) et de la Communauté de communes Maisons-Mesnil (CCMM), étendu à la commune de Bezons. Le Tribunal administratif a différé d'une année cette annulation qui prendra donc effet le 20 avril 2019.

Cette annulation entraînera, dès le 20 avril 2019, la dé-fusion de la CASGBS et le retour au trois anciens EPCI à fiscalité propre (Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS), Communauté de communes Maisons-Mesnil (CCMM), Communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CASGSF) et l'isolement de la commune de Bezons. Cette commune devra nécessairement faire

l'objet d'un rattachement à un EPCI à fiscalité propre, conformément aux dispositions de l'article L. 5210-1-2 du CGCT

Suite au jugement du Tribunal administratif de Versailles, certains élus de la CASGBS ont demandé au Préfet des Yvelines, de recréer un EPCI à fiscalité propre sur le périmètre de l'actuelle CASGBS dès à présent, afin d'assurer la continuité de son action et le maintien des services publics.

Dans ce cadre, le Préfet des Yvelines a réuni au mois de juin et au mois de juillet 2018 les élus du périmètre de la CASGBS et les parlementaires concernés, afin de recueillir leur avis sur ce sujet.

Une autre réunion s'est déroulée le 16 octobre dernier pour leur expliquer la procédure juridique susceptible d'être suivie ainsi que le calendrier à respecter pour assurer à la CASGBS une pérennité dès que l'effet de l'annulation se produira soit en avril 2019. Les études ont montré les conséquences juridiques et financières importantes de l'annulation sur le territoire (devenir des personnels, contrats publics, dotations de l'État, fiscalité, projet de territoire ect...).

C'est dans ce contexte juridique particulier que les communes de Fourqueux, Le Mesnil-le-Roi et Maisons-Laffitte ont, par délibération, demandé la mise en œuvre de la procédure de fusion de droit commun, prévue à l'article L. 5211-41-3 du code général des collectivités territoriales, tout en procédant à l'extension à la commune de Bezons. Les Préfets des Yvelines et du Val d'Oise ont décidé de soumettre à l'ensemble des communes du périmètre actuel de la CASGBS ainsi qu'au conseil communautaire de l'actuelle CASGBS, les 3 anciens EPCI fusionnés n'existant plus, ce projet de périmètre de fusion-extension.

Les objectifs poursuivis

La procédure de fusion-extension qui sera menée sur ce périmètre tient compte non seulement de la nécessité de conserver une stabilité juridique, financière et sociale sur ce territoire mais aussi de respecter les obligations fixées par le code général des collectivités territoriales, telles que décrites ci-dessus :

Il ressort des études menées dans le cadre du Schéma Régional Île-de-France que cet ensemble de communes composant ce périmètre de fusion présente une grande homogénéité, qu'il s'agisse notamment de sa structure résidentielle ou économique :

Les revenus des ménages se situent, quasiment partout, dans la moyenne haute du département et l'ensemble des communes sont fortement attractives comme l'illustre le niveau de prix de l'immobilier.

Le tissu économique est, quant à lui, dynamique et varié. Il est fortement tertiaire et commercial. Il accueille un nombre important d'entreprise de services.

L'important potentiel de consommation des ménages en fait un territoire convoité pour l'urbanisme commercial, lequel a donc besoin d'être régulé à une échelle supra-communale.

Ce territoire a également en commun, outre une desserte par le RER A, des enjeux importants en matière de transport que ce soit de manière radiale vers Paris, ou de manière transversale vers les pôles d'activité voisins. Le territoire développe déjà de

nombreux liens avec la CA de Cergy-Pontoise (périmètre qui reste inchangé). À l'avenir, la CASGBS sera amenée à renforcer cette relation de proximité avec ce pôle d'échelle métropolitaine au niveau urbain, administratif, universitaire et économique.

Le regroupement proposé est davantage relié à l'Axe Seine, étant au contact de la confluence Seine/Oise et concerné par les projets du port Seine Métropole, du canal Seine Nord Europe et par le bouclage de la Francilienne à l'ouest.

L'ensemble des communes partagent, enfin, dans des termes quasiment similaires, les mêmes objectifs et préoccupations en matière d'habitat et d'offres de logement.

Au contact direct de la Métropole du Grand Paris, l'ensemble de ce territoire a donc un intérêt véritable à se renforcer institutionnellement pour peser, mieux encore, dans les débats à venir avec les autres grands acteurs voisins, notamment en matière de développement économique, de transport, d'aménagement ou de politique de l'habitat.

Même si des différences entre les communes de ce territoire existent, elles possèdent, on le voit aussi de nombreux enjeux communs .

La protection du patrimoine historique, culturel et naturel (territoire structuré par la Seine et les forêts de Saint-Germain et Marly) est aussi un élément commun fort rappelé par les collectivités.

La commune de Bezons dispose quant à elle d'un fort potentiel de développement économique et offre à ce secteur une belle opportunité.

Le fait qu'elle se situe dans un département voisin n'est en rien un défaut de cohérence spatiale. Celle-ci en effet ne s'apprécie pas à l'intérieur d'un même département, lequel ne saurait constituer une frontière infranchissable.

Avec ses 340 000 habitants la nouvelle communauté d'agglomération disposera, comme aujourd'hui la CASGBS, d'une position géostratégique, à l'articulation entre l'agglomération parisienne et les territoires péri-urbains. Ce périmètre de fusion proposé permettra à ce territoire de s'affirmer comme un acteur majeur du paysage francilien, face à des structures territoriales importantes comme la Métropole du Grand Paris ou la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CUGPSEO) et dans le cadre de partenariats avec les acteurs institutionnels tels notamment que la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les Conseils départementaux des Yvelines et du Val-d'Oise, la Caisse des dépôts et consignations. Dans ce contexte, ce n'est qu'à cette échelle, et pas moins, que ce territoire a la possibilité de jouer un rôle significatif.

La CASGBS a d'ailleurs démontré depuis sa création en 2016, la pertinence de son action et la cohérence de sa stratégie inscrite dans son projet de territoire. (cf document annexé).

Les conséquences principales en termes de compétences transférées et de gouvernance.

Les compétences du futur EPCI seront les mêmes que celles de la CASGBS actuelle conformément à l'article L. 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

En ce qui concerne la gouvernance du futur EPCI, les communes concernées devront délibérer avant la prise de l'arrêté de fusion-extension de la CASGBS, sur la volonté de proposer un accord local conformément au 2° du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT.

Les conseils municipaux des communes d'une communauté de communes ou d'une communauté d'agglomération peuvent adopter un projet d'accord local de répartition des sièges, par accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci,
Cette majorité doit également comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres.

Si les élus du périmètre ne trouvent pas un accord sur la gouvernance du futur EPCI, le représentant de l'État arrêtera le nombre total de sièges et leur répartition entre les communes membres selon les dispositions des II à V de l'article L 5211-6-1 du CGCT.

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LES ACTIONS ENTREPRISES

Fin 2017, l'Assemblée a approuvé **le projet de territoire** de l'Agglomération (cf. annexe n° 1). Ce document est l'aboutissement d'un travail de concertation mené par les maires réunis en séminaires et des ateliers associant élus et techniciens des villes. Le travail des participants a grandement nourri la réflexion du projet de territoire. De grands axes stratégiques ont été dégagés :

- Renforcer l'attractivité économique de la CASGBS en développant les échanges avec les acteurs économiques pour améliorer son taux d'emploi
- Améliorer la mobilité dans le territoire et vers les grands centres d'emploi en favorisant l'accessibilité et l'innovation dans les modes de déplacement proposés aux habitants et aux salariés des entreprises
- Préserver et valoriser le cadre de vie du territoire, tout en tenant compte des dynamiques actuelles de développement
- Favoriser une visibilité touristique métropolitaine, nationale et internationale, en mettant en valeur la beauté des espaces de l'agglomération
- Affirmer et mettre en valeur la vocation internationale du territoire.

Le projet de territoire donnera lieu à la mise en place de projets en matière de mobilité, développement économique, habitat, environnement et patrimoine, tourisme, politique de la ville et rénovation urbaine.

ÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les principales actions 2016 -2017

Conduite d'études générales et sectorielles sur le devenir économique du territoire

Accompagnement au développement et aide à l'implantation d'entreprises sur demande des villes ou des entreprises

Mesures de résorption des déficits des 2 pépinières d'entreprises via l'amélioration du taux d'occupation, le développement de nouvelles prestations au pôle mécatronique (domiciliation, hôtel d'entreprises, location de salles)

PROMOTION DU TOURISME, DONT CRÉATION D'OFFICE DE TOURISME

Les principales actions 2016 -2017

Création d'un Office de Tourisme Intercommunal couvrant 19 communes

Mise en place de la taxe de séjour

Adhésion au dispositif SPôTT porté par la CCI qui accompagne la vallée de Seine dans la création d'une destination

Chiffres clés :

17 000 visites à l'Office de Tourisme

161 000 connexions au site internet

Budget annuel OTI : 550 K€

28 000 nuitées par mois

Entre 25 et 33% de visiteurs étrangers (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Les principales actions 2016 -2017

Portage des politiques foncières et immobilières : gestion du patrimoine, renouvellement des ZAD (Zones d'Aménagement Différé)

Conduite d'études préalables au projet (Carrières-sur-Seine, Zone des hangars à Montesson)

Conduite d'opérations d'aménagement en vue de la production de foncier et d'immobilier à vocation économique (ZAC des Trembleaux I & II à Sartrouville, ZAC de La Borde à Montesson)

Chiffres clés :

Portage foncier : 10,7 M€, environ 50 ha

ZAD : 130 ha

L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

Les principales actions 2016 -2017

Lancement d'une étude générale sur les déplacements et les solutions de mobilités sur le territoire
Gestion des réseaux de bus : accord sur la restructuration d'un réseau de la boucle Est et lancement d'une étude d'optimisation des réseaux de la boucle ouest, divers renforts d'offres mis en œuvre sur le territoire

Chiffres clés :

5 réseaux principaux :

- Résalys
- Maisons – Mesnil
- Entre Seine et Forêts
- R'Bus - TVO
- Bus en Seine

2 réseaux secondaires :

- Poissy Aval : ligne 8 à Chambourcy et Aigremont
- Scolaire Est Yvelines : Ligne 6 à Louveciennes

Le territoire est également desservi par deux lignes express :

- Express 1 : Saint-Germain-en-Laye <> Versailles
- Express 27 : Saint-Germain-en-Laye <> Cergy-Préfecture

Nombres d'arrêts de bus : 893

Arrêts de bus accessibles PMR : 60%

Nombre de voyages en 2016 : 27 377 503

Nombre de voyages en 2017 : NC

Pôles gares : Implantation de consignes Véligo en gares du Vésinet- Le Pecq et du Vésinet-Centre-
Gestion des gares routières de Houilles et Sartrouville et des consignes Véligo de Bezons et du Vésinet
via une délégation de service public- Financement d'un parking relais- lisière Pereire Saint-Germain-
en-Laye

Chiffres clés :

16 gares et stations tram - 4 sites Véligo pour 412 places sécurisées - 222 000 départs de bus/an en gare de Houilles et Sartrouville

Mobilités douces : Réalisation d'une liaison douce quais du Nymphée et de l'Amiral Mouchez à
Chatou- Accord sur le financement d'un encoorbellement sur le pont SNCF/EOLE

Chiffres clés :

Pistes cyclables : 800 mètres – 500 K€ de travaux
Passerelle piétons et cycles : 8 M€ de travaux

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Les principales actions 2016 -2017

Choix d'une stratégie par l'élaboration de documents-cadres

Accompagnement de l'habitat privé via un programme d'intérêt général et un programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés

Chiffre clés :

Ex-CABS

2016 : 78 dossiers traités et 54 000 € versés

2017 : 99 dossiers traités et 53 250 € versés

Gestion et harmonisation des 3 aires d'accueil et des terrains familiaux

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Les principales actions 2016 -2017

Mise en œuvre du Contrat de Ville

Poursuite des dispositifs liés au renouvellement urbain de Sartrouville : Programme de renouvellement urbain 1 (PRU1) et protocole de préfiguration du Nouvel Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le quartier des Indes

Chiffres clés :

Budget : 2016 : 557 184 € (dont 306 614 € pour le renouvellement urbain) - 2017 : 314 393 € (dont 301 062 € pour le renouvellement urbain)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS

Le contexte concernant la compétence collecte et traitement des déchets de la CASGBS

En 2016 et 2017, certaines communes ont conservé la gestion du service au travers d'une mise à disposition des services communaux, jusqu'aux échéances des contrats de collecte. Les Syndicats, au nombre de 5, gèrent principalement la partie traitement des déchets (à l'exception du Syndicat AZUR, collecte et traitement). Ce contexte a conduit au découpage du territoire en 15 zones géographiques de collecte et traitement et à voter 15 taux de TEOM.

Orientations de la politique d'optimisation et d'harmonisation du service public de gestion des déchets de la CASGBS

La filière représente un **poste important de dépenses** mais est également potentiellement **l'un des principaux gisements d'économies** par l'optimisation du service, son harmonisation et ses fortes possibilités de mutualisation.

La première priorité est d'assurer la **qualité de service** sur l'ensemble du périmètre et la continuité du service au fur et à mesure du transfert depuis les communes. Il s'agit donc pour la CASGBS de prendre en charge progressivement l'ensemble des activités, de développer des relations fortes avec les communes, tout en ayant comme objectif la capacité de **mise en œuvre d'évolutions ultérieures**.

La seconde priorité concerne la **prévention des déchets** et le développement de pratiques innovantes et exemplaires sur le territoire. Cela concerne notamment la mise en œuvre d'un Programme global de prévention de déchets (PLPDMA) et la mise en œuvre d'actions de communication et d'animation sur le territoire, tout en sécurisant celles déjà initiées.

En parallèle, compte tenu du volume croissant d'activités, **l'analyse économique et financière de la filière déchets** est devenue une vraie priorité, et doit permettre in fine, une mise en perspective des leviers d'optimisation potentiels et notamment leurs impacts sur la fiscalité (TEOM).

Dans ce cadre, l'optimisation des recettes, notamment la redevance spéciale, actuellement mise en place partiellement sur le territoire de la CASGBS (*Saint-Germain-en Laye, Sartrouville via la CASGBS et Bezons via AZUR*), présente un vrai potentiel.

Pour mettre en œuvre ces orientations, une **réorganisation de la direction de l'environnement** a été mise en œuvre et un nouvel organigramme a été approuvé fin 2017.

Le service a pour objectifs d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et de développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Chiffres clés :

2016 : Quantité : 128 113 tonnes de déchets collectés soit 383 kg/hab.
Coûts de la collecte : 12 175 401 €

2017 : Quantité : 132 440 tonnes de déchets collectés, soit 396 kg/hab.
Coûts de la collecte : 12 461 782 €

2016-2017 : 363 animations scolaires – 8 546 enfants

DONNÉES FISCALES

AIGREMONT

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : AIGREMONT		Population :	1 171
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
3 497 995	2 987	Taxe d'habitation (y compris THLV)	7 855	8	
2 181 552	1 863	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
21 740	19	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
291 733	249	Taxe d'habitation	8,34		
273 585	234	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,54		
13 070	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	60,12		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : AIGREMONT		Population :	1171
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
3 497 995	2 987	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
		Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
21 740	19	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
130 470	111	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
215 126	184	Taxe d'habitation	6,15		
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
372		Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
29 539	25	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
10 481		CVAE			
7 791		IFER			
0		TASCOM			

BEZONS

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : BEZONS		Population :	28 678
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
36 673 531	1 279	Taxe d'habitation (y compris THLV)	12 151 327	424	
46 115 945	1 608	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0		
86 873	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0		
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
5 933 777	207	Taxe d'habitation		16,18	
8 124 865	283	Taxe Foncière sur les propriétés bâties		17,62	
71 462	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties		82,26	

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : BEZONS		Population :	28 678
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
36 673 531	1 279	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
86 873	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
14 613 178	510	Cotisation foncière des entreprises			
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 255 422	79	Taxe d'habitation		6,15	
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties		0,00	
1 486		Taxe foncière sur les propriétés non bâties		1,71	
3 797 302	132	Cotisation foncière des entreprises		22,90	
4 480 477		CVAE			
37 613		IFER			
63 899		TASCOM			

CARRIERES SUR SEINE

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CARRIERES SUR SEINE		Population :	15 499
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
26 701 753	1 723	Taxe d'habitation (y compris THLV)	5 126 799	331	
22 713 268	1 465	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
51 528	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
3 708 874	239	Taxe d'habitation	13,89		
4 819 125	311	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	21,22		
33 318	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	64,66		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CARRIERES SUR SEINE		Population :	15499
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
26 334 003	1 699	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
		Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
51 528	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
3 888 204	251	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 619 541	104	Taxe d'habitation	6,15		
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
881		Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
810 662	52	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
475 852		CVAE			
21 445		IFER			
37 914		TASCOM			

CHAMBOURCY

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CHAMBOURCY		Population :	5 941
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
17 597 580	2 962	Taxe d'habitation (y compris THLV)	326 927	55	
19 696 286	3 315	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
66 762	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 268 786	214	Taxe d'habitation	7,21		
2 085 729	351	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10,59		
54 284	9	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	81,31		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CHAMBOURCY		Population :	5941
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
17 597 580	2 962	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
66 762	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
9 588 851	1 614	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 082 251	182	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
1 142	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
2 061 529	347	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
912 240		CVAE			
16 216		IFER			
988 057		TASCOM			

CHATOU

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CHATOU		Population :	31 432
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
77 630 132	2 470	Taxe d'habitation (y compris THLV)	3 975 483	126	
55 429 208	1 763	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
65 139	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
10 348 096	329	Taxe d'habitation	13,33		
5 951 702	189	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10,74		
18 838	1	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28,92		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CHATOU		Population :	31 432
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
71 427 911	2 272	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
65 139	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
7 854 284	250	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
4 392 817	140	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
1 114	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
1 637 580	52	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
1 115 700		CVAE			
35 080		IFER			
84 271		TASCOM			

CROISSY SUR SEINE

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CROISSY SUR SEINE		Population :	10 351
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
29 415 532	2 842	Taxe d'habitation (y compris THLV)	1 358 460	131	
22 622 771	2 186	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
45 325	4	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
3 609 285	349	Taxe d'habitation	12,27		
2 872 525	278	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,7		
44 110	4	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	97,32		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : CROISSY SUR SEINE		Population :	10 351
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
30 846 335	2 980	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
45 325	4	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
4 881 805	472	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 897 050	183	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
775	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
1 017 701	98	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
836 270		CVAE			
15 660		IFER			
125 858		TASCOM			

FOURQUEUX

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : FOURQUEUX		Population :	4 218
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
11 777 475	2 792	Taxe d'habitation (y compris THLV)	1 209 624	287	
8 168 091	1 936	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
29 142	7	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 375 609	326	Taxe d'habitation	11,68		
1 020 921	242	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,5		
30 302	7	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	103,98		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : FOURQUEUX		Population :	4 218
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
11 777 475	2 792	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
29 142	7	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
975 274	231	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
724 315	172	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
498	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
237 040	56	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
149 538		CVAE			
2 423		IFER			
15 782		TASCOM			

HOUILLES

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : HOUILLES		Population :	32 840
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
66 978 150	2 040	Taxe d'habitation (y compris THLV)	0	0	
42 803 252	1 303	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
53 240	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
9 577 876	292	Taxe d'habitation	14,3		
8 278 185	252	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	19,34		
61 018	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	114,61		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : HOUILLES		Population :	32 840
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
66 101 460	2 013	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
53 240	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
4 288 661	131	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
4 065 240	124	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
910	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
895 476	27	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
617 899		CVAE			
25 150		IFER			
223 126		TASCOM			

L ETANG LA VILLE

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : L ETANG LA VILLE		Population :	4 944
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
15 680 295	3 172	Taxe d'habitation (y compris THLV)	0	0	
9 482 989	1 918	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
36 155	7	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 239 146	453	Taxe d'habitation	14,28		
1 573 291	318	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	16,59		
27 991	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	77,42		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : L ETANG LA VILLE		Population :	4 944
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
15 680 295	3 172	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
36 155	7	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
343 314	69	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
964 338	195	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
618	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
108580	22	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
42 390		CVAE			
8 275		IFER			
3 495		TASCOM			

LE MESNIL LE ROI

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE MESNIL LE ROI		Population :	6 484
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
13 008 164	2 006	Taxe d'habitation (y compris THLV)	2 716 238	419	
9 802 301	1 512	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
29 781	5	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 031 875	313	Taxe d'habitation	15,62		
1 313 607	203	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	13,4		
12 493	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,95		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE MESNIL LE ROI		Population :	6 484
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
13 008 164	2 006	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
29 781	5	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
1 074 156	166	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
800 002	123	Taxe d'habitation	6,15		
29781	5	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0		
509	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
192 706	30	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
162 819		CVAE			
4 086		IFER			
68 003		TASCOM			

LOUVECIENNES

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LOUVECIENNES		Population :	7 274
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
21 041 941	2 893	Taxe d'habitation (y compris THLV)	3 809 501	524	
17 856 631	2 455	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
306 661	42	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 846 974	391	Taxe d'habitation	13,53		
2 212 629	304	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,4		
213 129	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	69,5		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LOUVECIENNES		Population :	7 274
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
21 041 941	2 893	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
306 661	42	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
2 627 180	361	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 294 079	178	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0		
5 244	1	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
639 397	88	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
615 030		CVAE			
21 561		IFER			
0		TASCOM			

MAISONS LAFFITTE

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MAISONS LAFFITTE		Population :	24 251
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
59 705 399	2 462	Taxe d'habitation (y compris THLV)	11 878 735	490	
47 139 481	1 944	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
72 975	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
10 484 269	432	Taxe d'habitation	17,56		
7 165 759	295	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	15,2		
103 209	4	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	141,43		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MAISONS LAFFITTE		Population :	24 251
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
59 705 399	2 462	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
72 975	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
6 148 628	254	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
3 671 882	151	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0		
1248	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
1 494 026	62	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
1 124 476		CVAE			
31 781		IFER			
52 229		TASCOM			

MAREIL MARLY

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MAREIL MARLY		Population :	3 733
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abatements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
10 518 761	2 818	Taxe d'habitation (y compris THLV)	40 401	11	
6 611 254	1 771	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
23 555	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 129 715	303	Taxe d'habitation	10,74		
979 763	262	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10,28		
19 732	5	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	83,77		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MAREIL MARLY		Population :	3 733
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abatements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
10 518 761	2 818	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
23 555	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
588 079	158	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
646 903	173	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0		
403	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
135 971	36	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
93 255		CVAE			
5 761		IFER			
40 968		TASCOM			

MARLY LE ROI

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MARLY LE ROI		Population :	16 861
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
37 452 303	2 221	Taxe d'habitation (y compris THLV)	6 986 195	414	
30 968 681	1 837	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
36 705	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
4 748 952	282	Taxe d'habitation	12,68		
4 378 404	260	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	14,14		
31 166	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	84,91		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MARLY LE ROI		Population :	16 861
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
37 452 303	2 221	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
36 705	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
5 384 398	319	Cotisation foncière des entreprises	8 585	1	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 303 317	137	Taxe d'habitation	6,15		
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0		
628		Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
1 418 978	84	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
3 127 847		CVAE			
20 216		IFER			
30 339		TASCOM			

MONTESSON

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MONTESSON		Population :	15 394
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
29 879 870	1 941	Taxe d'habitation (y compris THLV)	6 789 202	441	
26 361 387	1 712	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
91 013	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
4 464 053	290	Taxe d'habitation	14,94		
2 749 627	179	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10,44		
51 704	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56,81		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : MONTESSON		Population :	15 394
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
33 154 610	2 154	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
91 013	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
5 743 252	373	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 039 009	132	Taxe d'habitation	6,15		
0	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
1 556	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
1 206 595	78	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
1 083 645		CVAE			
25 096		IFER			
1 129 839		TASCOM			

LE PECQ

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE PECQ		Population :	16 753
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abatements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
33 348 863	1 991	Taxe d'habitation (y compris THLV)	6 093 609	364	
27 971 547	1 670	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
25 173	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
4 358 696	260	Taxe d'habitation	13,07		
3 356 892	200	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12		
10 266	1	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,78		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE PECQ		Population :	16 753
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abatements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
33 348 863	1 991	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
27 971 547	1 670	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
25 173	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
4 089 345	244	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
2 050 955	122	Taxe d'habitation	6,15		
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
430		Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
1 032 095	62	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
1 357 609		CVAE			
75 925		IFER			
30 030		TASCOM			

LE PORT MARLY

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE PORT MARLY		Population :	5 516
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
10 081 217	1 828	Taxe d'habitation (y compris THLV)	1 688 418	306	
9 253 160	1 678	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
28 374	5	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
1 268 217	230	Taxe d'habitation	12,58		
1 194 860	217	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,92		
13 824	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48,72		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE PORT MARLY		Population :	5 516
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
10 081 217	1 828	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
28 374	5	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
2 908 887	527	Cotisation foncière des entreprises	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
619 994	112	Taxe d'habitation	6,15		
0		Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
13824	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
673399	122	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
375 891		CVAE			
2 160		IFER			
154 120		TASCOM			

ST GERMAIN EN LAYE

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : ST GERMAIN EN LAYE		Population :	41 258
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
90 142 421	2 185	Taxe d'habitation (y compris THLV)	20 002 330	485	
81 917 111	1 985	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
236 800	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
11 429 774	277	Taxe d'habitation	12,48		
8 168 396	198	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	9,97		
97 159	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,03		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : ST GERMAIN EN LAYE		Population :	41 258
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
90 142 421	2 185	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
236 800	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
15 940 353	386	Cotisation foncière des entreprises	76 989	2	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
5 543 759	134	Taxe d'habitation	6,15		
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
4049	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
3828389	93	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
3 219 804		CVAE			
93 471		IFER			
271 456		TASCOM			

SARTROUVILLE

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : SARTROUVILLE		Population :	52 264
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
91 547 114	1 752	Taxe d'habitation (y compris THLV)	10 184 054	195	
69 082 248	1 322	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
159 252	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
13 246 868	253	Taxe d'habitation	14,47		
8 605 740	165	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,46		
84 372	2	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	52,98		

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : SARTROUVILLE		Population :	52 264
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
89 274 473	1 708	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
159 252	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
11 237 530	215	Cotisation foncière des entreprises	15 007	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
5 490 380	105	Taxe d'habitation	6,15		
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	-		
2723	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,71		
2345033	45	Cotisation foncière des entreprises	22,90		
2 059 395		CVAE			
58 074		IFER			
610 392		TASCOM			

LE VESINET

DONNEES FISCALES

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE VESINET		Population :	16 475
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit de la commune			Réductions de bases accordées sur délibérations		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
61 349 233	3 724	Taxe d'habitation (y compris THLV)	4 835 039	293	
41 691 658	2 531	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	0	0	
152 756	9	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
7 570 495	460	Taxe d'habitation			12,34
5 204 262	316	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			12,48
58 338	4	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			38,19

Nom du groupement d'appartenance : CA SGBS		Nom de la commune : LE VESINET		Population :	16 475
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017					
<i>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</i>					
Bases nettes imposées au profit du groupement			Réductions de bases accordées sur délibérations des communes membres		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>	<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	
62 280 491	3 780	Taxe d'habitation (y compris THLV)			
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			
152 756	9	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			
3 507 822	213	Cotisation foncière des entreprises	15 931	1	
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux			Taux votés		
<i>En milliers d'Euros</i>	<i>Euros par habitant</i>	<i>Taxe</i>			
3 830 250	232	Taxe d'habitation			6,15
	0	Taxe Foncière sur les propriétés bâties			-
2612	0	Taxe foncière sur les propriétés non bâties			1,71
730022	44	Cotisation foncière des entreprises			22,90
593 900		CVAE			
25 869		IFER			
5 069		TASCOM			

Fiche synthétique des dotations de l'Etat pour la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine

	2016	2017	2018	Evolution entre 2018 et 2017
Versement				
Dotation de compensation des groupements	23 191 264	22 546 840	22 076 023	-2,09
Dotation d'intercommunalité des CA	11 431 671	10 933 515	10 249 025	-6,26
Dotation unique des compensation spécifiques à la T.P.	245 421	72 190	0	-100,00
Dotation de compensation cotisation foncière et CVAE	3 781	1 664	8 070	384,98
Dotation Compensation Taxe Habitation	10 075 414	1 523 914	1 597 418	4,82
Dotation Compensation Taxe Foncières	10	0	0	
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	1 440 818	1 440 818	1 440 818	0,00
FCTVA	1 036 517	86 425	30 315	-64,92
	47 424 896	36 605 366	35 401 669	-3,29
Prélèvement	2016	2017	2018	
Fonds national de garantie individuelle des ressources communales et intercommunales (FNGIR)	9 030 970	9 030 970	9 030 970	0,00
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	6 026 140	4 898 220	2 951 267	-39,75
Total	32 367 786	22 676 176	23 419 432	3,28

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

CA ST GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Département :
 Instruction comptable :
 Population avec double comptes :
 Nombre de communes appartenant au groupement :
 Régime fiscal :
 Nature juridique :

YVELINES Poste : 078115
 M14 N° INSEE: 20005851900014
 341 337 habitants Gestion : 2017
 20
 FPU
 CA

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour	
		CA	France entière
FONCTIONNEMENT			
Total des produits de fonctionnement = A	59.217.240	173	449
dont : Produits de fonctionnement réels	58.994.581	173	438
.....dont : Impôts locaux	89.411.644	262	332
..... Reversements de fiscalité des GFP	-97.965.059	-287	-171
..... Autres impôts et taxes	-4.987.043	-15	7
..... Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	31.129.420	91	75
..... Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	1.516.807	4	2
..... Dotation globale de fonctionnement	33.480.355	98	95
..... Autres dotations et participations	4.854.054	14	44
Total des charges de fonctionnement = B	52.659.875	154	403
dont : Charges de fonctionnement réelles	50.034.076	147	365
..... dont : Charges de personnel (montant net)	4.794.385	14	137
..... Achat et charges externes (montants nets)	26.986.871	79	105
..... Charges financières	569.498	2	10
..... Subventions versées	563.939	2	44
Résultat comptable = A - B = R	6.557.364	19	46
Capacité d'autofinancement brute = CAF	8.930.505	26	73
INVESTISSEMENT			
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	4.148.210	12	156
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	39
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	32
..... Autres dettes à moyen long terme	16.950	0	1
..... Subventions reçues	1.281.418	4	18
..... FCTVA	194.529	1	6
..... Autres fonds globalisés d'investissement	0	0	2
..... Amortissements	2.511.123	7	30
..... Provisions	0	0	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	5.567.419	16	165
dont : Dépenses d'équipement	3.328.945	10	105
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	2.031.494	6	29
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	17.250	0	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0
..... Charges à répartir	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	1.419.210	4	9
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-1
Besoin de financement de la section d'investissement	1.419.210	4	8
Résultat d'ensemble	5.138.154	15	39
DETTE			
Encours total de la dette au 31 décembre	13.307.244	39	343
dont encours des dettes bancaires et assimilées	13.285.251	39	333
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	13.285.251	39	331
Annulés des dettes bancaires et assimilées	2.599.417	8	37
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	11.422.643	33	90

	Montant en €	Montant en € par hab pour	
		CA	France entière
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT			
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	9.268.787	27	85
Résultat comptable = A - B = R	6.557.364	19	46
Produits de fonctionnement réels	58.994.581	173	438
Charges de fonctionnement réelles	50.034.076	147	365
Capacité d'autofinancement brute = CAF	8.930.505	26	73
Produits de cessions d'immobilisations	114.677	0	5
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	6.899.011	20	44
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	6.899.011	20	45

	POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF	
	CA	France entière
Impôts locaux	151,64	75,86
Dotations et participations reçues	65,01	31,73
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	56,78	21,62
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	52,79	17,07
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	2,57	0,55
POURCENTAGE DE FISCALITE REVERSEE		
	0	0
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
dont: Achats et charges externes (montant net)	53,94	28,67
..... Charges de personnel (montant net)	9,58	37,59
..... Charges financières	1,14	2,73
..... Subventions versées	1,13	12,1
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT		
Autofinancement net	207,37	42,01
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	30,81
Subventions reçues	38,52	17,22
FCTVA	5,65	9,02
AUTRES RATIOS		
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,49	4,57
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	1,49	4,54
Annulés des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,28	0,44
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / Produits de fonctionnement réels	0,23	0,76
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/produits de fonctionnement réels	0,23	0,75
Coefficient d'autofinancement courant	0,68	0,9
Rigidité des charges structurelles	0,37	0,44

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de AIGREMONT

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 007
 Population avec double comptes : 1.171 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 500 à 1.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	993.076	848	817	840	785
dont : Produits de fonctionnement réels	913.076	780	752	804	762
..... dont : Impôts locaux	392.466	335	348	376	299
..... Fiscalité reversée par les GFP	258.970	221	115	125	87
..... Autres impôts et taxes	40.779	35	59	49	48
..... Dotation globale de fonctionnement	89.363	76	65	86	146
..... Autres dotations et participations	30.380	26	41	57	62
Total des charges de fonctionnement = B	964.805	824	719	716	642
dont : Charges de fonctionnement réelles	867.015	740	650	674	609
..... dont : Charges de personnel (montant net)	352.936	301	294	292	274
..... Achat et charges externes (montants nets)	342.852	293	210	226	192
..... Charges financières	6.108	5	13	14	20
..... Subventions versées	33.325	28	24	28	27
..... Contingents	56.188	48	53	65	47
..... Résultat comptable = A - B = R	28.271	24	98	124	143
Capacité d'autofinancement brute = CAF	46.060	39	102	129	152
 INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	602.642	515	414	366	381
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	99	119	134
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	400.000	342	97	80	79
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	0	0	2
..... Subventions reçues	0	0	70	62	70
..... FCTVA	91.335	78	39	33	33
..... Autres fonds globalisés d'investissement	13.517	12	26	18	13
..... Amortissements	17.789	15	5	6	10
..... Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	55.956	48	384	367	381
dont : Dépenses d'équipement	24.923	21	304	301	286
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	31.034	27	60	52	67
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	0	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	1	0
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-546.685	-467	-30	1	0
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-2	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-546.685	-467	-31	1	-1
..... Résultat d'ensemble	574.956	491	129	123	144
 DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	532.106	454	493	501	610
dont encours des dettes bancaires et assimilées	532.106	454	481	494	595
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	532.106	454	481	494	594
Annuités des dettes bancaires et assimilées	37.142	32	72	66	86
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1.156.286	987	598	507	424

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	59.546	51	117	141	166
Résultat comptable = A - B = R	28.271	24	98	124	143
Produits de fonctionnement réels	913.076	780	752	804	762
Charges de fonctionnement réelles	867.015	740	650	674	609
Capacité d'autofinancement brute = CAF	46.060	39	102	129	152
Produits de cessions d'immobilisations	80.000	68	61	34	18
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	15.027	13	42	77	85
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	15.027	13	42	77	86

	Commune	Département	Région	National
 POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	42,98	46,28	46,82	39,3
Dotations et participations reçues	13,11	14,03	17,83	27,33
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	9,79	8,62	10,75	19,22
 POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	39,54	32,37	33,47	31,6
..... Charges de personnel (montant net)	40,71	45,25	43,32	44,94
..... Charges financières	0,7	2	2,06	3,21
..... Contingents	6,48	8,23	9,66	7,67
..... Subventions versées	3,84	3,65	4,17	4,39
 POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	60,29	13,91	25,57	29,78
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	1605	31,86	26,73	26,14
Subventions reçues	0	22,96	20,56	24,61
FCTVA	366,48	12,94	10,86	11,58
 AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	11,55	4,7	3,82	3,9
Encours des dettes bancaires et assimilées retraités du solde du compte 441.21/CAF	11,55	4,7	3,82	3,9
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,62	0,61	0,47	0,52

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de CARRIERES-SUR-SEINE

Département :
Instruction comptable :
Population avec double comptes :
Catégorie démographique
Régime fiscal

YVELINES Poste : 078039
M14 N° INSEE: 124
15,499 habitants Gestion : 2017
de 10,000 à 19,999 habitants
FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
 FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	20.383.982	1.315	1.325	1.527	1.335
dont : Produits de fonctionnement réels	19.574.134	1.263	1.295	1.469	1.296
.....dont : Impôts locaux	8.602.243	555	613	677	551
..... Fiscalité reversée par les GFP	3.979.877	257	190	237	228
..... Autres impôts et taxes	746.596	48	70	113	108
..... Dotation globale de fonctionnement	1.405.890	91	112	147	177
..... Autres dotations et participations	1.668.875	108	130	130	100
Total des charges de fonctionnement = B	17.272.147	1.114	1.207	1.396	1.209
dont : Charges de fonctionnement réelles	16.031.101	1.034	1.122	1.286	1.116
..... dont : Charges de personnel (montant net)	9.728.417	628	711	773	660
..... Achat et charges externes (montants nets)	4.784.529	309	288	317	264
..... Charges financières	379.460	24	17	26	28
..... Subventions versées	234.610	15	54	60	91
..... Contingents	634.275	41	21	81	38
Résultat comptable = A - B = R	3.111.835	201	118	131	126
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3.543.033	229	174	183	179
 INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	6.852.205	442	350	426	426
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	2.734.434	176	130	116	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	2.000.000	129	55	76	70
..... Autres dettes à moyen long terme	2.452	0	0	4	3
..... Subventions reçues	118.137	8	41	52	57
..... FCTVA	569.156	37	30	33	32
..... Autres fonds globalisés d'investissement	186.981	12	10	14	13
..... Amortissements	510.790	33	40	45	52
..... Provisions	0	0	2	0	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	3.048.790	197	365	426	426
dont : Dépenses d'équipement	2.384.141	154	286	313	300
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	514.502	33	60	89	91
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	450	0	0	3	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-3.803.415	-245	15	1	3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-3	-1	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-3.803.415	-245	12	0	3
Résultat d'ensemble	6.915.250	446	106	131	123
 DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	10.890.503	703	552	920	895
dont encours des dettes bancaires et assimilées	10.863.491	701	549	913	881
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	10.863.491	701	549	911	866
Annuités des dettes bancaires et assimilées	893.516	58	75	114	117
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	8.727.492	563	404	287	286

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
 COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	3.897.862	251	189	201	203
Résultat comptable = A - B = R	3.111.835	201	118	131	126
Produits de fonctionnement réels	19.574.134	1.263	1.295	1.469	1.296
Charges de fonctionnement réelles	16.031.101	1.034	1.122	1.286	1.116
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3.543.033	229	174	183	179
Produits de cessions d'immobilisations	730.150	47	25	54	32
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	3.028.531	195	113	94	89
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	3.028.531	195	120	97	93

	Commune	Département	Région	National
 POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	43,95	47,36	46,1	42,52
Dotations et participations reçues	15,71	18,67	18,91	21,39
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	7,18	8,64	10,03	13,69
 POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	29,85	25,69	24,67	23,62
..... Charges de personnel (montant net)	60,68	63,35	60,1	59,14
..... Charges financières	2,37	1,5	2,03	2,53
..... Contingents	3,96	1,89	6,3	3,43
..... Subventions versées	1,46	4,84	4,67	8,2
 POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	127,03	39,56	30	29,54
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	83,89	19,18	24,24	23,2
Subventions reçues	4,96	14,44	16,58	18,85
FCTVA	23,87	10,55	10,66	10,54
 AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	3,07	3,17	5	4,91
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	3,07	3,17	4,98	4,84
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,23	0,4	0,56	0,57

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de CHAMBOURCY

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 133
 Population avec double comptes : 5.941 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 5.000 à 9.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National	
FONCTIONNEMENT						
Total des produits de fonctionnement = A	10.002.327	1.684	1.364	1.344	1.167	
dont : Produits de fonctionnement réels	10.000.777	1.683	1.189	1.273	1.126	
.....dont : Impôts locaux	2.515.829	423	550	590	479	
..... Fiscalité reversée par les GFP	5.702.532	960	243	243	182	
..... Autres impôts et taxes	192.505	32	61	81	94	
..... Dotation globale de fonctionnement	0	0	85	110	151	
..... Autres dotations et participations	531.139	89	90	95	86	
Total des charges de fonctionnement = B	9.317.898	1.568	1.252	1.217	1.037	
dont : Charges de fonctionnement réelles	8.474.738	1.426	1.025	1.095	947	
..... dont : Charges de personnel (montant net)	3.928.148	661	596	642	536	
..... Achat et charges externes (montants nets)	3.365.043	566	285	303	248	
..... Charges financières	317.004	53	14	24	30	
..... Subventions versées	509.540	86	64	54	67	
..... Contingents	199.782	34	33	43	33	
Résultat comptable = A - B = R	684.429	115	112	127	130	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.526.040	257	165	178	179	
INVESTISSEMENT						
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	4.059.453	683	603	439	422	
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	720.932	121	82	117	123	
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	2.000.000	337	140	71	71	
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	26	6	3	
..... Subventions reçues	25.636	4	59	60	56	
..... FCTVA	448.535	75	34	31	34	
..... Autres fonds globalisés d'investissement	21.189	4	18	19	17	
..... Amortissements	841.611	142	49	49	49	
..... Provisions	0	0	5	1	0	
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	4.321.790	727	577	415	419	
dont : Dépenses d'équipement	3.540.478	596	426	314	298	
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	760.063	128	59	67	83	
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	18	4	2	
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	1	1	
..... Charges à répartir	0	0	0	0	2	
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0	
Besoin de financement résiduel = D - C	262.338	44	-26	-24	-3	
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	
Besoin de financement de la section d'investissement	262.338	44	-26	-24	-3	
Résultat d'ensemble	422.091	71	138	151	134	
DETTE						
Encours total de la dette au 31 décembre	13.468.903	2.267	663	756	850	
dont encours des dettes bancaires et assimilées	13.468.786	2.267	652	746	837	
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	13.468.786	2.267	652	728	828	
Annuités des dettes bancaires et assimilées	1.077.067	181	72	89	109	
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0	
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	800.434	135	577	394	308	

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National	
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT						
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.784.080	300	178	195	202	
Résultat comptable = A - B = R	684.429	115	112	127	130	
Produits de fonctionnement réels	10.000.777	1.683	1.189	1.273	1.126	
Charges de fonctionnement réelles	8.474.738	1.426	1.025	1.095	947	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.526.040	257	165	178	179	
Produits de cessions d'immobilisations	1.550	0	168	66	33	
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	765.977	129	106	111	96	
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	765.977	129	106	111	100	

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	25,16	46,22	46,36	42,52
Dotations et participations reçues	5,31	14,72	16,1	21,05
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	0	7,14	8,67	13,37
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	39,71	27,84	27,64	26,16
..... Charges de personnel (montant net)	46,35	58,17	58,63	56,6
..... Charges financières	3,74	1,38	2,21	3,15
..... Contingents	2,36	3,18	3,92	3,44
..... Subventions versées	6,01	6,2	4,97	7,05
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	21,63	24,75	35,31	32,21
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	56,49	32,91	22,5	23,86
Subventions reçues	0,72	13,83	18,99	18,71
FCTVA	12,67	7,97	10	11,28
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	8,83	3,96	4,19	4,67
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,6	0,4	0,46	0,54

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de CHATOU

Département : YVELINES Poste : 078039
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 146
 Population avec double comptes : 31.432 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 20.000 à 49.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	39.859.582	1.268	1.615	1.731	1.530
dont : Produits de fonctionnement réels	37.648.942	1.198	1.511	1.624	1.463
..... dont : Impôts locaux	16.401.663	522	588	672	614
..... Fiscalité reversée par les GFP	5.467.023	174	292	324	263
..... Autres impôts et taxes	2.805.289	89	78	106	116
..... Dotation globale de fonctionnement	2.607.886	83	164	186	198
..... Autres dotations et participations	2.905.412	92	154	138	119
Total des charges de fonctionnement = B	36.764.378	1.170	1.487	1.599	1.405
dont : Charges de fonctionnement réelles	33.239.780	1.058	1.329	1.438	1.285
..... dont : Charges de personnel (montant net)	21.994.804	700	812	827	762
..... Achat et charges externes (montants nets)	7.276.196	231	316	326	278
..... Charges financières	455.342	14	60	45	38
..... Subventions versées	1.421.812	45	79	79	107
..... Contingents	1.500.352	48	17	122	64
Résultat comptable = A - B = R	3.095.204	98	129	132	125
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4.409.162	140	182	186	178
 INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	10.477.499	333	462	538	478
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	3.670.772	117	131	112	112
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	1.900.000	60	41	92	90
..... Autres dettes à moyen long terme	3.855	0	1	3	2
..... Subventions reçues	531.027	17	50	65	58
..... FCTVA	563.993	18	34	40	35
..... Autres fonds globalisés d'investissement	252.153	8	12	17	13
..... Amortissements	1.313.958	42	52	56	54
..... Provisions	0	0	0	1	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	11.511.025	366	490	546	489
dont : Dépenses d'équipement	9.275.795	295	339	372	324
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	2.197.237	70	78	102	105
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	6.855	0	9	2	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	1	3	3
..... Charges à répartir	0	0	14	5	3
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	1.033.525	33	28	8	11
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	1.033.525	33	28	9	11
Résultat d'ensemble	2.061.678	66	100	124	113
 DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	15.038.650	478	903	1.138	1.066
dont encours des dettes bancaires et assimilées	15.006.435	477	899	1.119	1.049
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	15.006.435	477	838	1.096	1.033
Annuités des dettes bancaires et assimilées	2.652.578	84	107	135	135
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1.398.084	44	297	257	222

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	5.008.305	159	209	207	202
Résultat comptable = A - B = R	3.095.204	98	129	132	125
Produits de fonctionnement réels	37.648.942	1.198	1.511	1.624	1.463
Charges de fonctionnement réelles	33.239.780	1.058	1.329	1.438	1.285
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4.409.162	140	182	186	178
Produits de cessions d'immobilisations	2.210.640	70	94	97	57
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	2.211.925	70	104	84	73
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	2.211.925	70	112	88	80

	Commune	Département	Région	National
 POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	43,56	38,91	41,37	42
Dotations et participations reçues	14,64	21,09	19,92	21,38
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	6,93	10,88	11,43	13,51
 POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont. Achats et charges externes (montant net)	21,89	23,8	22,68	21,61
..... Charges de personnel (montant net)	66,17	61,11	57,55	59,3
..... Charges financières	1,37	4,54	3,1	2,92
..... Contingents	4,51	1,27	8,51	4,95
..... Subventions versées	4,28	5,95	5,46	8,35
 POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	23,85	30,74	22,61	22,51
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	20,48	12,1	24,8	27,79
Subventions reçues	5,72	14,81	17,42	17,84
FCTVA	6,08	10,13	10,62	10,73
 AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	3,4	4,93	6,01	5,9
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	3,4	4,59	5,89	5,81
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,53	0,51	0,65	0,67

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de CROISSY-SUR-SEINE

Département : YVELINES Poste : 078039
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 190
 Population avec double comptes : 10.351 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 10.000 à 19.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	13.662.844	1.320	1.325	1.527	1.335
dont : Produits de fonctionnement réels	13.662.844	1.320	1.295	1.469	1.296
..... dont : Impôts locaux	6.560.531	634	613	677	551
..... Fiscalité reversée par les GFP	2.110.891	204	190	237	226
..... Autres impôts et taxes	1.072.143	104	70	113	108
..... Dotation globale de fonctionnement	491.730	48	112	147	177
..... Autres dotations et participations	709.704	69	130	130	100
Total des charges de fonctionnement = B	11.309.117	1.093	1.207	1.395	1.209
dont : Charges de fonctionnement réelles	10.789.273	1.042	1.122	1.286	1.116
..... dont : Charges de personnel (montant net)	6.545.470	632	711	773	660
..... Achat et charges externes (montants nets)	3.349.300	324	288	317	264
..... Charges financières	26.408	3	17	26	28
..... Subventions versées	279.887	27	54	60	91
..... Contingents	382.387	37	21	81	38
Résultat comptable = A - B = R	2.353.727	227	118	131	126
Capacité d'autofinancement brute = CAF	2.873.571	278	174	183	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	3.510.825	339	350	426	426
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1.860.850	180	130	116	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	55	76	70
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	0	4	3
..... Subventions reçues	221.993	21	41	52	57
..... FCTVA	463.404	45	30	33	32
..... Autres fonds globalisés d'investissement	444.734	43	10	14	13
..... Amortissements	519.844	50	40	49	52
..... Provisions	0	0	2	0	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	2.686.367	260	365	426	429
dont : Dépenses d'équipement	2.047.898	198	286	313	300
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	638.469	62	60	89	91
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	3	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-824.458	-80	15	1	3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-3	-1	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-824.458	-80	12	0	3
Résultat d'ensemble	3.178.185	307	106	131	123
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	2.746.862	265	552	920	895
dont encours des dettes bancaires et assimilées	2.742.183	265	549	913	881
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	2.742.183	265	549	911	868
Annuités des dettes bancaires et assimilées	664.878	64	75	114	117
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	3.977.009	384	404	287	286

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	2.815.477	272	189	201	203
Résultat comptable = A - B = R	2.353.727	227	118	131	126
Produits de fonctionnement réels	13.662.844	1.320	1.295	1.469	1.296
Charges de fonctionnement réelles	10.789.273	1.042	1.122	1.286	1.116
Capacité d'autofinancement brute = CAF	2.873.571	278	174	183	179
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	25	54	32
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	2.235.102	216	113	94	89
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	2.235.102	216	120	97	93

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	48,02	47,36	46,1	42,52
Dotations et participations reçues	8,79	18,67	18,91	21,39
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	3,6	8,64	10,03	13,69
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	31,04	25,69	24,67	23,62
..... Charges de personnel (montant net)	60,67	63,35	60,1	59,14
..... Charges financières	0,24	1,5	2,03	2,53
..... Contingents	3,54	1,89	6,3	3,43
..... Subventions versées	2,59	4,84	4,67	8,2
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	109,14	39,55	30	29,54
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	19,18	24,24	23,2
Subventions reçues	10,84	14,44	16,58	18,85
FCTVA	22,63	10,55	10,66	10,54
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,95	3,17	5	4,91
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	0,95	3,17	4,98	4,84
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,24	0,4	0,56	0,57

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de FOURQUEUX

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 251
 Population avec double comptes : 4.218 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 3.500 à 4.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	5 424.188	1.286	1.060	1.139	1.052
dont : Produits de fonctionnement réels	4 672.842	1.108	1.020	1.091	1.017
..... dont : Impôts locaux	1.703.336	404	467	527	439
..... Fiscalité reversée par les GFP	1.303.421	309	230	215	158
..... Autres impôts et taxes	163.166	39	46	38	67
..... Dotation globale de fonctionnement	199.878	47	69	86	146
..... Autres dotations et participations	589.601	135	76	80	74
Total des charges de fonctionnement = B	4 988.308	1.183	989	1.042	917
dont : Charges de fonctionnement réelles	3 928.617	931	894	951	838
..... dont : Charges de personnel (montant net)	2 559.603	607	478	524	447
..... Achat et charges externes (montants nets)	1 004.616	238	258	279	236
..... Charges financières	138.693	33	18	25	25
..... Subventions versées	88.170	21	62	43	53
..... Contingents	24.030	6	24	34	34
Résultat comptable = A - B = R	435.880	103	71	96	135
Capacité d'autofinancement brute = CAF	744.225	176	126	140	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	1 926.750	457	340	372	429
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	115	104	132
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	28.500	7	13	30	74
..... Autres dettes à moyen long terme	1.403	0	9	2	3
..... Subventions reçues	509.365	121	62	50	60
..... FCTVA	250.038	59	28	27	35
..... Autres fonds globalisés d'investissement	90.123	21	17	19	17
..... Amortissements	345.991	82	61	46	46
..... Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	2 036.613	483	268	342	414
dont : Dépenses d'équipement	1 678.874	398	185	253	304
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	304.992	72	48	65	80
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	1.400	0	0	0	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	2	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	1
Besoin de financement résiduel = D - C	109.863	26	-72	-31	-15
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	109.863	26	-72	-30	-15
Résultat d'ensemble	326.017	77	143	126	150
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	4 878.971	1.157	601	678	770
dont encours des dettes bancaires et assimilées	4 874.658	1.156	590	674	756
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	4 874.658	1.156	590	674	755
Annuités des dettes bancaires et assimilées	443.685	105	66	86	104
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1 886.059	447	478	377	335

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	841.327	199	159	166	200
Résultat comptable = A - B = R	435.880	103	71	96	135
Produits de fonctionnement réels	4 672.842	1.108	1.020	1.091	1.017
Charges de fonctionnement réelles	3 928.617	931	894	951	838
Capacité d'autofinancement brute = CAF	744.225	176	126	140	179
Produits de cessions d'immobilisations	700.000	166	33	43	28
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	439.233	104	78	75	99
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	439.233	104	78	75	102

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	36,45	45,8	48,28	43,18
Dotations et participations reçues	16,47	14,3	15,29	21,62
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	4,28	6,81	7,93	14,36
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont Achats et charges externes (montant net)	25,57	28,9	29,3	28,17
..... Charges de personnel (montant net)	65,15	53,43	55,07	53,37
..... Charges financières	3,53	2,01	2,59	3,04
..... Contingents	0,61	2,73	3,57	4,04
..... Subventions versées	2,24	6,94	4,55	6,3
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	26,16	41,99	29,88	32,6
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	1,7	7,18	12	24,23
Subventions reçues	30,34	33,46	19,71	19,86
FCTVA	14,89	15,37	10,5	11,64
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	6,55	4,69	4,8	4,21
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	6,55	4,69	4,8	4,21
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,53	0,42	0,52	0,52

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de HOUILLES

Département : YVELINES Poste : 078115
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 311
 Population avec double comptes : 32.840 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 20.000 à 49.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	44.631.565	1.359	1.615	1.731	1.530
dont : Produits de fonctionnement réels	41.716.571	1.270	1.511	1.624	1.463
..... dont : Impôts locaux	17.997.966	548	588	672	614
..... Fiscalité reversée par les GFP	3.584.051	109	292	324	263
..... Autres impôts et taxes	3.915.322	119	78	106	116
..... Dotation globale de fonctionnement	4.465.641	136	164	186	198
..... Autres dotations et participations	4.633.576	141	154	138	115
Total des charges de fonctionnement = B	38.819.779	1.182	1.487	1.599	1.405
dont : Charges de fonctionnement réelles	33.987.194	1.035	1.329	1.438	1.285
..... dont : Charges de personnel (montant net)	21.421.897	652	812	827	762
..... Achat et charges externes (montants nets)	7.840.069	239	316	326	278
..... Charges financières	249.825	8	60	45	38
..... Subventions versées	2.502.395	76	79	79	107
..... Contingents	1.213.474	37	17	122	64
Résultat comptable = A - B = R	5.811.786	177	129	132	125
Capacité d'autofinancement brute = CAF	7.729.378	235	182	186	178
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	9.789.853	298	462	538	478
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	2.581.973	79	131	112	112
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	41	92	90
..... Autres dettes à moyen long terme	3.249	0	1	3	2
..... Subventions reçues	1.015.169	31	50	65	58
..... FCTVA	643.373	20	34	40	35
..... Autres fonds globalisés d'investissement	704.736	21	12	17	13
..... Amortissements	1.919.218	58	52	56	54
..... Provisions	0	0	0	1	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	13.456.862	410	490	546	489
dont : Dépenses d'équipement	12.132.667	369	339	372	324
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	1.287.875	39	78	102	105
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	24.187	1	9	2	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	1	3	3
..... Charges à répartir	0	0	14	5	3
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	3.667.010	112	28	8	11
+ Solde des opérations pour compte de tiers	40.296	1	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	3.707.305	113	28	9	11
Résultat d'ensemble	2.104.481	64	100	124	113
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	12.919.507	393	903	1.138	1.066
dont encours des dettes bancaires et assimilées	12.826.410	391	899	1.119	1.049
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	12.826.410	391	838	1.096	1.033
Annulés des dettes bancaires et assimilées	1.537.701	47	107	135	135
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	10.800.087	329	297	257	222

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	7.164.090	218	209	207	202
Résultat comptable = A - B = R	5.811.786	177	129	132	125
Produits de fonctionnement réels	41.716.571	1.270	1.511	1.624	1.463
Charges de fonctionnement réelles	33.987.194	1.035	1.329	1.438	1.285
Capacité d'autofinancement brute = CAF	7.729.378	235	182	186	178
Produits de cessions d'immobilisations	2.902.860	88	94	97	57
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	6.441.502	196	104	84	73
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	6.441.502	196	112	88	80

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	43,14	38,91	41,37	42
Dotations et participations reçues	21,81	21,09	19,92	21,38
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	10,7	10,88	11,43	13,51
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont Achats et charges externes (montant net)	23,07	23,8	22,68	21,61
..... Charges de personnel (montant net)	63,03	61,11	57,55	59,3
..... Charges financières	0,74	4,54	3,1	2,92
..... Contingents	3,57	1,27	8,51	4,95
..... Subventions versées	7,36	5,95	5,46	8,35
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	53,09	30,74	22,61	22,51
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	12,1	24,8	27,79
Subventions reçues	8,37	14,81	17,42	17,84
FCTVA	5,3	10,13	10,62	10,73
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,66	4,93	6,01	5,9
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	1,66	4,59	5,89	5,81
Annulés des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,21	0,51	0,65	0,67

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de LE MESNIL-LE-ROI

Département : YVELINES Poste : 078115
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 396
 Population avec double comptes : 6.484 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 5.000 à 9.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	6.288.843	970	1.364	1.344	1.167
dont : Produits de fonctionnement réels	6.283.070	969	1.189	1.273	1.126
..... dont : Impôts locaux	2.511.307	387	550	590	479
..... Fiscalité reversée par les GFP	1.295.706	200	243	243	182
..... Autres impôts et taxes	493.825	76	61	81	94
..... Dotation globale de fonctionnement	815.373	126	85	110	151
..... Autres dotations et participations	292.887	45	90	95	86
Total des charges de fonctionnement = B	4.705.495	726	1.252	1.217	1.037
dont : Charges de fonctionnement réelles	4.583.945	707	1.025	1.095	947
..... dont : Charges de personnel (montant net)	2.219.464	342	596	642	536
..... Achat et charges externes (montants nets)	1.737.551	268	285	303	248
..... Charges financières	15.200	2	14	24	30
..... Subventions versées	268.008	41	64	54	67
..... Contingents	199.883	31	33	43	33
Résultat comptable = A - B = R	1.583.348	244	112	127	130
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.699.125	262	165	178	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	2.170.571	335	603	439	422
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1.341.179	207	82	117	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	140	71	71
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	26	6	3
..... Subventions reçues	348.248	54	59	60	56
..... FCTVA	309.655	48	34	31	34
..... Autres fonds globalisés d'investissement	49.938	8	18	19	17
..... Amortissements	121.550	19	49	49	49
..... Provisions	0	0	5	1	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	1.883.506	290	577	415	419
dont : Dépenses d'équipement	1.744.705	269	426	314	298
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	105.499	16	59	67	83
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	27.069	4	18	4	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	1	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	2
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-287.064	-44	-26	-24	-3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-287.064	-44	-26	-24	-3
Résultat d'ensemble	1.870.412	288	138	151	134
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	1.645.353	254	663	756	850
dont encours des dettes bancaires et assimilées	1.226.663	189	652	746	837
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	1.226.663	189	652	728	828
Annuités des dettes bancaires et assimilées	120.699	19	72	89	109
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	4.404.201	679	577	394	308

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.627.869	251	178	195	202
Résultat comptable = A - B = R	1.583.348	244	112	127	130
Produits de fonctionnement réels	6.283.070	969	1.189	1.273	1.126
Charges de fonctionnement réelles	4.583.945	707	1.025	1.095	947
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.699.125	262	165	178	179
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	168	66	33
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	1.593.626	246	106	111	96
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	1.593.626	246	106	111	100

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	39,97	46,22	46,36	42,52
Dotations et participations reçues	17,64	14,72	16,1	21,05
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	12,98	7,14	6,67	13,37
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont Achats et charges externes (montant net)	37,91	27,84	27,64	26,16
..... Charges de personnel (montant net)	48,42	58,17	58,63	56,6
..... Charges financières	0,33	1,38	2,21	3,15
..... Contingents	4,36	3,18	3,92	3,44
..... Subventions versées	5,85	6,2	4,97	7,05
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	91,34	24,75	35,31	32,21
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	32,91	22,5	23,86
Subventions reçues	19,96	13,83	18,99	18,71
FCTVA	17,75	7,97	10	11,28
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,72	3,96	4,19	4,67
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	0,72	3,96	4,1	4,62
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,07	0,4	0,46	0,54

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de LE PECQ

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 481
 Population avec double comptes : 16.753 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 10.000 à 19.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
			Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT						
Total des produits de fonctionnement = A	19 627.210	1.172	1.325	1.527	1.335	
dont : Produits de fonctionnement réels	19.457.375	1.161	1.295	1.469	1.296	
..... dont : Impôts locaux	5.611.337	335	613	677	551	
..... Fiscalité reversée par les GFP	5.678.998	339	190	237	226	
..... Autres impôts et taxes	1.392.388	83	70	113	108	
..... Dotation globale de fonctionnement	1.953.905	117	112	147	177	
..... Autres dotations et participations	1.722.836	103	130	130	100	
Total des charges de fonctionnement = B	17.727.376	1.058	1.207	1.396	1.209	
dont : Charges de fonctionnement réelles	17.024.633	1.016	1.122	1.286	1.116	
..... dont : Charges de personnel (montant net)	11.305.697	675	711	773	660	
..... Achat et charges externes (montants nets)	4.202.319	251	288	317	264	
..... Charges financières	67.084	4	17	26	28	
..... Subventions versées	874.050	52	54	60	91	
..... Contingents	388.819	23	21	81	38	
Résultat comptable = A - B = R	1.899.834	113	118	131	126	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	2.432.742	145	174	183	179	
INVESTISSEMENT						
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	2.431.841	145	350	426	426	
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1.058.767	63	130	116	123	
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	0	55	76	70	
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	0	4	3	
..... Subventions reçues	236.867	14	41	52	57	
..... FCTVA	357.966	21	30	33	32	
..... Autres fonds globalisés d'investissement	75.498	5	10	14	13	
..... Amortissements	535.743	32	40	49	52	
..... Provisions	0	0	2	0	1	
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	5.225.213	312	365	426	429	
dont : Dépenses d'équipement	4.960.684	296	286	313	300	
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	258.300	15	60	89	91	
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	1.500	0	0	3	2	
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	1	
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1	
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0	
Besoin de financement résiduel = D - C	2.793.371	167	15	1	3	
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-3	-1	0	
Besoin de financement de la section d'investissement	2.793.371	167	12	0	3	
Résultat d'ensemble	-893.538	-53	106	131	123	
DETTE						
Encours total de la dette au 31 décembre	2.583.399	154	552	920	895	
dont encours des dettes bancaires et assimilées	2.575.018	154	549	913	881	
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	2.575.018	154	549	911	868	
Annuités des dettes bancaires et assimilées	325.383	19	75	114	117	
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0	
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	4.465.310	267	404	287	286	

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
			Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT						
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	2.481.088	148	189	201	203	
Résultat comptable = A - B = R	1.899.834	113	118	131	126	
Produits de fonctionnement réels	19.457.375	1.161	1.295	1.469	1.296	
Charges de fonctionnement réelles	17.024.633	1.016	1.122	1.286	1.116	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	2.432.742	145	174	183	179	
Produits de cessions d'immobilisations	167.000	10	25	54	32	
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	2.174.442	130	113	94	89	
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	2.174.442	130	120	97	93	

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	28,84	47,36	46,1	42,52
Dotations et participations reçues	18,9	18,67	18,91	21,39
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	10,04	8,64	10,03	13,69
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont Achats et charges externes (montant net)	24,68	25,69	24,67	23,62
..... Charges de personnel (montant net)	66,41	63,35	60,1	59,14
..... Charges financières	0,39	1,5	2,03	2,53
..... Contingents	2,28	1,89	6,3	3,43
..... Subventions versées	5,13	4,84	4,67	8,2
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	43,83	39,56	30	29,54
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	19,18	24,24	23,2
Subventions reçues	4,77	14,44	16,58	18,85
FCTVA	7,22	10,55	10,66	10,54
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,06	3,17	5	4,91
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	1,06	3,17	4,98	4,84
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,13	0,4	0,56	0,57

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de LE PORT-MARLY

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 502
 Population avec double comptes : 5.516 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 5.000 à 9.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	6.342.680	1.150	1.364	1.344	1.167
dont : Produits de fonctionnement réels	6.342.680	1.150	1.189	1.273	1.126
..... dont : Impôts locaux	2.281.019	414	550	590	479
..... Fiscalité reversée par les GFP	2.106.651	382	243	243	182
..... Autres impôts et taxes	227.731	41	61	81	94
..... Dotation globale de fonctionnement	410.815	74	85	110	151
..... Autres dotations et participations	658.985	119	90	95	86
Total des charges de fonctionnement = B	5.770.150	1.046	1.252	1.217	1.037
dont : Charges de fonctionnement réelles	5.567.976	1.009	1.025	1.095	947
..... dont : Charges de personnel (montant net)	3.267.957	592	596	642	536
..... Achat et charges externes (montants nets)	1.861.144	337	285	303	248
..... Charges financières	11.401	2	14	24	30
..... Subventions versées	82.900	15	64	54	67
..... Contingents	183.608	33	33	43	33
Résultat comptable = A - B = R	572.531	104	112	127	130
Capacité d'autofinancement brute = CAF	774.705	140	165	178	179
 INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	2.185.829	396	603	439	422
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1.203.000	218	62	117	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	140	71	71
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	26	6	3
..... Subventions reçues	445.200	81	59	60	56
..... FCTVA	334.438	61	34	31	34
..... Autres fonds globalisés d'investissement	1.017	0	18	19	17
..... Amortissements	202.174	37	49	49	49
..... Provisions	0	0	5	1	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	3.514.829	637	577	415	419
dont : Dépenses d'équipement	3.397.425	616	426	314	298
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	117.404	21	59	67	83
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	18	4	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	1	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	2
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	1.329.000	241	-26	-24	-3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	1.329.000	241	-26	-24	-3
Résultat d'ensemble	-756.469	-137	138	151	134
 DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	1.275.219	231	663	756	850
dont encours des dettes bancaires et assimilées	1.275.219	231	652	746	837
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	1.275.219	231	652	728	828
Annulés des dettes bancaires et assimilées	128.806	23	72	89	109
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	5.839.019	1.059	577	394	308

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	794.339	144	178	195	202
Résultat comptable = A - B = R	572.531	104	112	127	130
Produits de fonctionnement réels	6.342.680	1.150	1.189	1.273	1.126
Charges de fonctionnement réelles	5.567.976	1.009	1.025	1.095	947
Capacité d'autofinancement brute = CAF	774.705	140	165	178	179
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	168	66	33
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	657.301	119	106	111	98
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	657.301	119	106	111	100

	Commune	Département	Région	National
 POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	35,96	46,22	46,36	42,52
Dotations et participations reçues	16,87	14,72	16,1	21,05
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	6,48	7,14	8,67	13,37
 POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	33,43	27,84	27,64	26,16
..... Charges de personnel (montant net)	58,69	58,17	58,63	56,6
..... Charges financières	0,2	1,38	2,21	3,15
..... Contingents	3,3	3,18	3,92	3,44
..... Subventions versées	1,49	6,2	4,97	7,05
 POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	19,35	24,75	35,31	32,21
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	32,91	22,5	23,86
Subventions reçues	13,1	13,83	18,99	18,71
FCTVA	9,84	7,97	10	11,28
 AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,65	3,96	4,19	4,67
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	1,65	3,96	4,1	4,62
Annulés des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,16	0,4	0,46	0,54

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de L'ETANG-LA-VILLE

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 224
 Population avec double comptes : 4.944 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 3.500 à 4.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	5.505.057	1.113	1.060	1.139	1.052
dont : Produits de fonctionnement réels	5.486.961	1.110	1.020	1.091	1.017
..... dont : Impôts locaux	3.150.883	637	467	527	439
..... Fiscalité reversée par les GFP	1.055.340	213	230	215	158
..... Autres impôts et taxes	130.912	26	46	38	67
..... Dotation globale de fonctionnement	420.594	85	69	86	146
..... Autres dotations et participations	183.171	37	76	80	74
Total des charges de fonctionnement = B	4.631.533	937	989	1.042	917
dont : Charges de fonctionnement réelles	4.197.598	849	894	951	838
..... dont : Charges de personnel (montant net)	2.304.472	466	478	524	447
..... Achat et charges externes (montants nets)	1.199.514	243	258	279	236
..... Charges financières	130.482	26	18	25	25
..... Subventions versées	361.499	73	62	43	53
..... Contingents	55.743	11	24	34	34
Résultat comptable = A - B = R	873.524	177	71	96	135
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.289.363	261	126	140	179
 INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	2.132.392	431	340	372	429
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	850.000	172	115	104	132
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	480.000	97	13	30	74
..... Autres dettes à moyen long terme	703	0	9	2	3
..... Subventions reçues	177.890	36	62	50	60
..... FCTVA	107.545	22	28	27	35
..... Autres fonds globalisés d'investissement	82.319	17	17	19	17
..... Amortissements	418.166	85	61	46	46
..... Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	2.685.390	543	268	342	414
dont : Dépenses d'équipement	2.177.464	440	185	253	304
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	505.599	102	48	65	80
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	0	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	2	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	1
Besoin de financement résiduel = D - C	552.998	112	-72	-31	-15
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	552.998	112	-72	-30	-15
Résultat d'ensemble	320.526	65	143	126	150
 DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	5.543.133	1.121	601	678	770
dont encours des dettes bancaires et assimilées	5.540.005	1.121	590	674	756
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	5.540.005	1.121	590	674	755
Annuités des dettes bancaires et assimilées	636.080	129	66	86	104
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	358.080	72	478	377	335

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
 COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.374.741	278	159	166	200
Résultat comptable = A - B = R	873.524	177	71	96	135
Produits de fonctionnement réels	5.486.961	1.110	1.020	1.091	1.017
Charges de fonctionnement réelles	4.197.598	849	894	951	838
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.289.363	261	126	140	179
Produits de cessions d'immobilisations	15.769	3	33	43	28
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	783.764	159	78	75	99
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	783.764	159	78	75	102

	Commune	Département	Région	National
 POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	57,42	45,8	48,28	43,18
Dotations et participations reçues	11	14,3	15,29	21,62
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	7,67	6,81	7,93	14,36
 POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	28,58	28,9	29,3	28,17
..... Charges de personnel (montant net)	54,9	53,43	55,07	53,37
..... Charges financières	3,11	2,01	2,59	3,04
..... Contingents	1,33	2,73	3,57	4,04
..... Subventions versées	8,61	6,94	4,55	6,3
 POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	35,99	41,99	29,88	32,6
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	22,04	7,18	12	24,23
Subventions reçues	8,17	33,46	19,71	19,86
FCTVA	4,94	15,37	10,5	11,64
 AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	4,3	4,69	4,8	4,21
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	4,3	4,69	4,8	4,21
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,46	0,42	0,52	0,52

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de LE VESINET

Département : YVELINES Poste : 078039
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 650
 Population avec double comptes : 16.475 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 10.000 à 19.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National	
FONCTIONNEMENT						
Total des produits de fonctionnement = A	25.119.304	1.525	1.325	1.527	1.335	
dont : Produits de fonctionnement réels	25.102.541	1.524	1.295	1.469	1.296	
..... dont : Impôts locaux	12.896.025	783	613	677	551	
..... Fiscalité reversée par les GFP	2.157.042	131	190	237	226	
..... Autres impôts et taxes	1.316.178	80	70	113	108	
..... Dotation globale de fonctionnement	2.310.242	140	112	147	177	
..... Autres dotations et participations	1.963.487	120	130	130	100	
Total des charges de fonctionnement = B	20.768.671	1.261	1.207	1.396	1.209	
dont : Charges de fonctionnement réelles	20.126.203	1.222	1.122	1.286	1.116	
..... dont : Charges de personnel (montant net)	11.669.196	708	711	773	660	
..... Achat et charges externes (montants nets)	5.071.581	308	288	317	264	
..... Charges financières	574.431	35	17	26	28	
..... Subventions versées	1.806.798	110	54	60	91	
..... Contingents	528.214	32	21	81	38	
Résultat comptable = A - B = R	4.350.634	264	118	131	126	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4.976.338	302	174	183	179	
INVESTISSEMENT						
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	2.273.633	138	350	426	426	
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	130	116	123	
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	0	55	76	70	
..... Autres dettes à moyen long terme	4.790	0	0	4	3	
..... Subventions reçues	514.023	31	41	52	57	
..... FCTVA	571.204	35	30	33	32	
..... Autres fonds globalisés d'investissement	508.568	31	10	14	13	
..... Amortissements	641.637	39	40	49	52	
..... Provisions	0	0	2	0	1	
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	4.506.548	274	365	426	429	
dont : Dépenses d'équipement	2.984.418	181	286	313	300	
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	783.835	48	60	89	91	
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	400	0	0	3	2	
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	1	
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1	
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0	
Besoin de financement résiduel = D - C	2.232.915	136	15	1	3	
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-3	-1	0	
Besoin de financement de la section d'investissement	2.232.915	136	12	0	3	
Résultat d'ensemble	2.117.718	129	106	131	123	
DETTE						
Encours total de la dette au 31 décembre	11.487.205	697	552	920	895	
dont encours des dettes bancaires et assimilées	11.401.839	692	549	913	881	
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	11.401.839	692	549	911	868	
Annulés des dettes bancaires et assimilées	1.358.266	82	75	114	117	
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0	
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	9.923.262	602	404	287	286	

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National	
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT						
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	5.283.407	321	189	201	203	
Résultat comptable = A - B = R	4.350.634	264	118	131	126	
Produits de fonctionnement réels	25.102.541	1.524	1.295	1.469	1.296	
Charges de fonctionnement réelles	20.126.203	1.222	1.122	1.286	1.116	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4.976.338	302	174	183	179	
Produits de cessions d'immobilisations	831	0	25	54	32	
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	4.192.503	254	113	94	89	
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	4.192.503	254	120	97	93	

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	51,37	47,36	46,1	42,52
Dotations et participations reçues	17,1	18,67	18,91	21,39
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	9,2	8,64	10,03	13,69
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont Achats et charges externes (montant net)	25,2	25,69	24,67	23,62
..... Charges de personnel (montant net)	57,98	63,35	60,1	59,14
..... Charges financières	2,85	1,5	2,03	2,53
..... Contingents	2,62	1,89	6,3	3,43
..... Subventions versées	8,98	4,84	4,67	8,2
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	140,48	39,56	30	29,54
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	19,18	24,24	23,2
Subventions reçues	17,22	14,44	16,58	18,85
FCTVA	19,14	10,55	10,66	10,54
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	2,29	3,17	5	4,91
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	2,29	3,17	4,98	4,84
Annulés des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,26	0,4	0,56	0,57

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de LOUVECIENNES

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 350
 Population avec double comptes : 7.274 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 5.000 à 9.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	13.746.778	1.890	1.364	1.344	1.167
dont : Produits de fonctionnement réels	11.220.344	1.543	1.189	1.273	1.126
.....dont : Impôts locaux	3.871.784	532	550	590	479
..... Fiscalité reversée par les GFP	5.217.680	717	243	243	182
..... Autres impôts et taxes	149.521	21	61	81	94
..... Dotation globale de fonctionnement	725.475	100	85	110	151
..... Autres dotations et participations	304.294	42	90	95	86
Total des charges de fonctionnement = B	13.527.947	1.860	1.252	1.217	1.037
dont : Charges de fonctionnement réelles	9.998.081	1.374	1.025	1.095	947
..... dont : Charges de personnel (montant net)	4.631.442	637	596	642	536
..... Achat et charges externes (montants nets)	2.464.883	339	285	303	248
..... Charges financières	309.622	43	14	24	30
..... Subventions versées	1.936.180	266	64	54	67
..... Contingents	415.844	57	33	43	33
Résultat comptable = A - B = R	218.830	30	112	127	130
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.222.263	168	165	178	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	5.901.669	811	603	439	422
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	82	117	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	140	71	71
..... Autres dettes à moyen long terme	3.600	0	26	6	3
..... Subventions reçues	1.930.868	265	59	60	56
..... FCTVA	380.560	52	34	31	34
..... Autres fonds globalisés d'investissement	56.207	8	18	19	17
..... Amortissements	229.800	32	49	49	49
..... Provisions	773.633	106	5	1	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	4.144.843	570	577	415	419
dont : Dépenses d'équipement	2.933.060	403	426	314	298
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	1.210.883	166	59	67	83
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	900	0	18	4	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	1	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	2
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-1.756.845	-242	-26	-24	-3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-1.756.845	-242	-26	-24	-3
Résultat d'ensemble	1.975.676	272	138	151	134
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	7.494.297	1.030	663	756	850
dont encours des dettes bancaires et assimilées	7.461.470	1.026	652	746	837
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	7.461.470	1.026	652	728	828
Annulés des dettes bancaires et assimilées	1.502.405	207	72	89	109
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	6.479.739	891	577	394	308

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.538.272	211	178	195	202
Résultat comptable = A - B = R	218.830	30	112	127	130
Produits de fonctionnement réels	11.220.344	1.543	1.189	1.273	1.126
Charges de fonctionnement réelles	9.998.081	1.374	1.025	1.095	947
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.222.263	168	165	178	179
Produits de cessions d'immobilisations	2.526.434	347	168	66	33
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	11.380	2	106	111	96
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	11.380	2	106	111	100

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	34,51	48,22	46,36	42,52
Dotations et participations reçues	9,18	14,72	16,1	21,05
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	6,47	7,14	8,67	13,37
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	24,65	27,84	27,64	26,16
..... Charges de personnel (montant net)	46,32	58,17	58,63	56,6
..... Charges financières	3,1	1,38	2,21	3,15
..... Contingents	4,16	3,18	3,92	3,44
..... Subventions versées	19,37	6,2	4,97	7,05
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	0,39	24,75	35,31	32,21
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	32,91	22,5	23,86
Subventions reçues	65,83	13,83	18,99	16,71
FCTVA	12,97	7,97	10	11,28
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	6,1	3,96	4,19	4,67
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	6,1	3,96	4,1	4,62
Annulés des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,98	0,4	0,46	0,54

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de MAISONS-LAFFITTE

Département : YVELINES Poste : 078115
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 358
 Population avec double comptes : 24.251 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 20.000 à 49.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National	
FONCTIONNEMENT						
Total des produits de fonctionnement = A	36.361.646	1.499	1.615	1.731	1.530	
dont : Produits de fonctionnement réels	36.326.582	1.498	1.511	1.624	1.463	
..... dont : Impôts locaux	14.533.857	599	588	672	614	
..... Fiscalité reversée par les GFP	7.056.700	291	292	324	263	
..... Autres impôts et taxes	3.589.215	148	78	106	116	
..... Dotation globale de fonctionnement	2.555.094	105	164	186	198	
..... Autres dotations et participations	2.295.442	95	154	138	115	
Total des charges de fonctionnement = B	30.404.104	1.254	1.487	1.599	1.405	
dont : Charges de fonctionnement réelles	29.001.859	1.196	1.329	1.438	1.285	
..... dont : Charges de personnel (montant net)	17.749.862	732	812	827	762	
..... Achat et charges externes (montants nets)	7.743.913	319	316	326	278	
..... Charges financières	86.959	4	60	45	38	
..... Subventions versées	1.431.744	59	79	79	107	
..... Contingents	794.363	33	17	122	64	
Résultat comptable = A - B = R	5.957.541	246	129	132	125	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	7.324.722	302	182	186	178	
INVESTISSEMENT						
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	10.283.189	424	462	538	478	
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	7.071.702	292	131	112	112	
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	41	92	90	
..... Autres dettes à moyen long terme	834	0	1	3	2	
..... Subventions reçues	508.477	21	50	65	58	
..... FCTVA	770.016	32	34	40	39	
..... Autres fonds globalisés d'investissement	246.014	10	12	17	13	
..... Amortissements	1.377.811	57	52	56	54	
..... Provisions	0	0	0	1	1	
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	5.787.344	239	490	546	489	
dont : Dépenses d'équipement	5.246.006	216	339	372	324	
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	463.778	19	78	102	105	
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	34.685	1	9	2	2	
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	1	3	3	
..... Charges à répartir	0	0	14	5	3	
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0	
Besoin de financement résiduel = D - C	-4.495.845	-185	28	8	11	
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	
Besoin de financement de la section d'investissement	-4.495.845	-185	28	9	11	
Résultat d'ensemble	10.453.386	431	100	124	113	
DETTE						
Encours total de la dette au 31 décembre	3.952.673	163	903	1.138	1.066	
dont encours des dettes bancaires et assimilées	3.416.798	141	899	1.119	1.049	
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	3.416.798	141	838	1.096	1.033	
Annuités des dettes bancaires et assimilées	550.737	23	107	135	135	
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0	
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	17.519.255	722	297	257	222	

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National	
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT						
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	8.043.323	332	209	207	202	
Résultat comptable = A - B = R	5.957.541	246	129	132	125	
Produits de fonctionnement réels	36.326.582	1.498	1.511	1.624	1.463	
Charges de fonctionnement réelles	29.001.859	1.196	1.329	1.438	1.285	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	7.324.722	302	182	186	178	
Produits de cessions d'immobilisations	24.434	1	94	97	57	
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	6.860.945	283	104	84	73	
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	6.860.945	283	112	88	80	

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	40,01	38,91	41,37	42
Dotations et participations reçues	13,35	21,09	19,92	21,38
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	7,03	10,88	11,43	13,51
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	26,7	23,8	22,68	21,61
..... Charges de personnel (montant net)	61,2	61,11	57,55	59,3
..... Charges financières	0,3	4,54	3,1	2,92
..... Contingents	2,74	1,27	8,51	4,95
..... Subventions versées	4,94	5,95	5,46	8,35
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	130,78	30,74	22,61	22,51
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	12,1	24,8	27,79
Subventions reçues	9,69	14,81	17,42	17,84
FCTVA	14,68	10,13	10,62	10,73
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,47	4,93	6,01	5,9
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	0,47	4,59	5,69	5,81
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,07	0,51	0,65	0,67

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de MAREIL-MARLY

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 367
 Population avec double comptes : 3.733 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 3.500 à 4.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	3.100.391	831	1.090	1.139	1.052
dont : Produits de fonctionnement réels	3.093.974	829	1.020	1.091	1.017
..... dont : Impôts locaux	1.362.273	365	467	527	439
..... Fiscalité reversée par les GFP	786.296	211	230	215	156
..... Autres impôts et taxes	132.636	36	46	38	67
..... Dotation globale de fonctionnement	302.376	81	69	86	146
..... Autres dotations et participations	86.112	23	76	80	74
Total des charges de fonctionnement = B	2.900.935	777	989	1.042	917
dont : Charges de fonctionnement réelles	2.610.085	699	894	951	838
..... dont : Charges de personnel (montant net)	1.124.102	301	478	524	447
..... Achat et charges externes (montants nets)	979.595	262	258	279	236
..... Charges financières	13.943	4	18	25	25
..... Subventions versées	329.368	88	62	43	53
..... Contingents	39.574	11	24	34	34
Résultat comptable = A - B = R	199.456	53	71	96	135
Capacité d'autofinancement brute = CAF	483.888	130	126	140	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	1.145.919	307	340	372	429
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	255.832	69	115	104	132
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	13	30	74
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	9	2	3
..... Subventions reçues	224.450	60	62	50	60
..... FCTVA	101.696	27	28	27	35
..... Autres fonds globalisés d'investissement	273.092	73	17	19	17
..... Amortissements	287.635	77	61	46	46
..... Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	1.148.154	308	288	342	414
dont : Dépenses d'équipement	1.008.203	270	185	253	304
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	135.079	36	48	65	80
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	0	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	2	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	1
Besoin de financement résiduel = D - C	2.235	1	-72	-31	-15
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	2.235	1	-72	-30	-15
Résultat d'ensemble	197.222	53	143	126	150
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	1.282.910	344	601	678	770
dont encours des dettes bancaires et assimilées	1.282.910	344	590	674	756
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	1.282.910	344	590	674	755
Annuités des dettes bancaires et assimilées	149.021	40	66	86	104
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	2.143.378	574	478	377	335

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	464.375	122	159	166	200
Résultat comptable = A - B = R	199.456	53	71	96	135
Produits de fonctionnement réels	3.093.974	829	1.020	1.091	1.017
Charges de fonctionnement réelles	2.610.085	699	894	951	838
Capacité d'autofinancement brute = CAF	483.888	130	126	140	179
Produits de cessions d'immobilisations	1.546	0	33	43	28
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	348.809	93	78	75	99
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	348.809	93	78	75	102

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	44,03	45,8	48,28	43,18
Dotations et participations reçues	12,56	14,3	15,29	21,62
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	9,77	6,81	7,93	14,36
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	37,53	28,9	29,3	28,17
..... Charges de personnel (montant net)	43,07	53,43	55,07	53,37
..... Charges financières	0,53	2,01	2,59	3,04
..... Contingents	1,52	2,73	3,57	4,04
..... Subventions versées	12,62	6,94	4,55	6,3
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	34,6	41,99	29,88	32,6
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	7,18	12	24,23
Subventions reçues	22,26	33,46	19,71	19,86
FCTVA	10,09	15,37	10,5	11,64
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	2,65	4,69	4,8	4,21
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	2,65	4,69	4,8	4,21
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,33	0,42	0,52	0,52

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de MARLY-LE-ROI

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 372
 Population avec double comptes : 16.861 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 10.000 à 19.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	25.424.736	1.508	1.325	1.527	1.335
dont : Produits de fonctionnement réels	22.271.150	1.321	1.295	1.469	1.296
..... dont : Impôts locaux	7.767.837	461	613	677	551
..... Fiscalité reversée par les GFP	7.327.522	435	190	237	226
..... Autres impôts et taxes	1.437.276	85	70	113	108
..... Dotation globale de fonctionnement	1.585.672	94	112	147	177
..... Autres dotations et participations	391.630	23	130	130	100
Total des charges de fonctionnement = B	22.940.044	1.361	1.207	1.396	1.209
dont : Charges de fonctionnement réelles	19.157.340	1.136	1.122	1.286	1.116
..... dont : Charges de personnel (montant net)	9.178.670	544	711	773	660
..... Achat et charges externes (montants nets)	5.685.243	337	288	317	264
..... Charges financières	58.810	3	17	26	28
..... Subventions versées	2.782.487	165	54	60	91
..... Contingents	922.493	55	21	81	38
Résultat comptable = A - B = R	2.484.692	147	118	131	126
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3.113.811	185	174	183	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	12.176.535	722	350	426	426
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	6.712.760	398	130	116	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	55	76	70
..... Autres dettes à moyen long terme	10.170	1	0	4	3
..... Subventions reçues	529.611	31	41	52	57
..... FCTVA	1.014.550	60	30	33	32
..... Autres fonds globalisés d'investissement	59.696	4	10	14	13
..... Amortissements	910.547	54	40	49	52
..... Provisions	0	0	2	0	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	9.186.763	545	365	426	429
dont : Dépenses d'équipement	8.412.123	499	286	313	300
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	379.345	22	60	89	91
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	4.893	0	0	3	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-2.989.772	-177	15	1	3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-3	-1	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-2.989.772	-177	12	0	3
Résultat d'ensemble	5.474.464	325	106	131	123
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	1.841.752	109	552	920	895
dont encours des dettes bancaires et assimilées	1.792.919	106	549	913	881
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	1.792.919	106	549	911	868
Annuités des dettes bancaires et assimilées	438.155	26	75	114	117
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	5.582.787	331	404	287	286

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	3.244.093	192	189	201	203
Résultat comptable = A - B = R	2.484.692	147	118	131	126
Produits de fonctionnement réels	22.271.150	1.321	1.295	1.469	1.296
Charges de fonctionnement réelles	19.157.340	1.136	1.122	1.286	1.116
Capacité d'autofinancement brute = CAF	3.113.811	185	174	183	179
Produits de cessions d'immobilisations	2.828.586	168	25	54	32
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	2.734.465	162	113	94	89
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	2.734.465	162	120	97	93

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	34,88	47,36	46,1	42,52
Dotations et participations reçues	8,88	18,67	18,91	21,39
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	7,12	8,64	10,03	13,69
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	29,68	25,69	24,67	23,62
..... Charges de personnel (montant net)	47,91	63,35	60,1	59,14
..... Charges financières	0,31	1,5	2,03	2,53
..... Contingents	4,82	1,89	6,3	3,43
..... Subventions versées	14,52	4,84	4,67	8,2
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	32,51	39,56	30	29,54
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	19,18	24,24	23,2
Subventions reçues	6,3	14,44	16,58	18,85
FCTVA	12,06	10,55	10,66	10,54
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,58	3,17	5	4,91
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	0,58	3,17	4,98	4,84
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,14	0,4	0,56	0,57

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de MONTESSON

Département : YVELINES Poste : 078039
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 418
 Population avec double comptes : 15.394 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 10.000 à 19.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Communes	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	17.324.668	1.125	1.325	1.527	1.335
dont : Produits de fonctionnement réels	17.308.597	1.124	1.295	1.469	1.296
..... dont : Impôts locaux	7.310.129	475	613	677	551
..... Fiscalité reversée par les GFP	3.192.283	207	190	237	226
..... Autres impôts et taxes	1.170.209	76	70	113	108
..... Dotation globale de fonctionnement	813.792	53	112	147	177
..... Autres dotations et participations	1.618.018	105	130	130	100
Total des charges de fonctionnement = B	18.651.012	1.212	1.207	1.396	1.209
dont : Charges de fonctionnement réelles	15.029.047	976	1.122	1.286	1.116
..... dont : Charges de personnel (montant net)	9.232.279	600	711	773	660
..... Achat et charges externes (montants nets)	4.549.688	296	288	317	264
..... Charges financières	25.051	2	17	26	28
..... Subventions versées	442.839	29	54	60	91
..... Contingents	526.732	34	21	81	38
Résultat comptable = A - B = R	-1.326.344	-86	118	131	126
Capacité d'autofinancement brute = CAF	2.279.550	148	174	183	179
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	3.879.818	252	350	426	426
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	2.288.577	149	130	116	123
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	55	76	70
..... Autres dettes à moyen long terme	15.302	1	0	4	3
..... Subventions reçues	422.260	27	41	52	57
..... FCTVA	355.461	23	30	33	32
..... Autres fonds globalisés d'investissement	173.405	11	10	14	13
..... Amortissements	567.894	37	40	49	52
..... Provisions	0	0	2	0	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	4.215.894	274	365	426	429
dont : Dépenses d'équipement	4.063.792	264	286	313	300
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	150.329	10	60	89	91
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	1.773	0	0	3	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	1
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	336.077	22	15	1	3
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-3	-1	0
Besoin de financement de la section d'investissement	336.077	22	12	0	3
Résultat d'ensemble	-1.662.420	-108	106	131	123
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	565.947	37	552	920	895
dont encours des dettes bancaires et assimilées	518.672	34	549	913	881
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	518.672	34	549	911	868
Annuités des dettes bancaires et assimilées	175.380	11	75	114	117
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	7.329.198	476	404	287	286

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	2.281.661	148	189	201	203
Résultat comptable = A - B = R	-1.326.344	-86	118	131	126
Produits de fonctionnement réels	17.308.597	1.124	1.295	1.469	1.296
Charges de fonctionnement réelles	15.029.047	976	1.122	1.286	1.116
Capacité d'autofinancement brute = CAF	2.279.550	148	174	183	179
Produits de cessions d'immobilisations	4.071	0	25	54	32
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	2.129.221	138	113	94	89
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	2.129.221	138	120	97	93

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	42,23	47,36	46,1	42,52
Dotations et participations reçues	14,05	18,67	18,91	21,39
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	4,7	8,64	10,03	13,69
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	30,27	25,69	24,67	23,62
..... Charges de personnel (montant net)	61,43	63,35	60,1	59,14
..... Charges financières	0,17	1,5	2,03	2,53
..... Contingents	3,5	1,89	6,3	3,43
..... Subventions versées	2,95	4,84	4,67	8,2
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	52,39	39,56	30	29,54
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	19,18	24,24	23,2
Subventions reçues	10,39	14,44	16,58	18,85
FCTVA	8,75	10,55	10,66	10,54
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,23	3,17	5	4,91
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	0,23	3,17	4,98	4,84
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,08	0,4	0,56	0,57

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Département : YVELINES Poste : 078028
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 551
 Population avec double comptes : 41.258 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique de 20.000 à 49.999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
			Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT						
Total des produits de fonctionnement = A	67.469.002	1.635	1.615	1.731	1.530	
dont : Produits de fonctionnement réels	60.605.961	1.469	1.511	1.624	1.463	
..... dont : Impôts locaux	15.440.289	374	588	672	614	
..... Fiscalité reversée par les GFP	15.824.980	384	292	324	283	
..... Autres impôts et taxes	4.330.222	105	78	106	116	
..... Dotation globale de fonctionnement	5.019.034	122	164	186	198	
..... Autres dotations et participations	4.347.946	105	154	138	115	
Total des charges de fonctionnement = B	56.924.636	1.380	1.487	1.599	1.405	
dont : Charges de fonctionnement réelles	48.453.058	1.174	1.329	1.438	1.285	
..... dont : Charges de personnel (montant net)	28.792.141	698	812	827	762	
..... Achat et charges externes (montants nets)	14.705.260	356	316	326	278	
..... Charges financières	358.726	9	60	45	38	
..... Subventions versées	2.944.264	71	79	79	107	
..... Contingents	174.677	4	17	122	64	
..... Résultat comptable = A - B = R	10.544.366	256	129	132	125	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	12.152.903	295	182	186	178	
INVESTISSEMENT						
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	25.435.371	616	462	538	478	
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	11.210.680	272	131	112	112	
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	0	0	41	92	90	
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	1	3	2	
..... Subventions reçues	1.684.838	41	50	65	58	
..... FCTVA	2.484.396	60	34	40	35	
..... Autres fonds globalisés d'investissement	345.609	8	12	17	13	
..... Amortissements	1.608.537	39	52	56	54	
..... Provisions	0	0	0	1	1	
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	19.739.888	478	490	546	489	
dont : Dépenses d'équipement	17.330.366	420	339	372	324	
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	2.379.367	58	78	102	105	
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	16.945	0	9	2	2	
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	1	3	3	
..... Charges à répartir	0	0	14	5	3	
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0	
Besoin de financement résiduel = D - C	-5.695.484	-138	28	8	11	
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	
Besoin de financement de la section d'investissement	-5.695.484	-138	28	9	11	
..... Résultat d'ensemble	16.239.850	394	100	124	113	
DETTE						
Encours total de la dette au 31 décembre	15.023.379	364	903	1.138	1.066	
dont encours des dettes bancaires et assimilées	14.777.030	358	899	1.119	1.049	
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	14.777.030	358	838	1.096	1.033	
Annuités des dettes bancaires et assimilées	2.725.426	66	107	135	135	
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0	
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	11.677.857	283	297	257	222	

	Montant en €		Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
			Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT						
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	9.245.495	224	209	207	202	
Résultat comptable = A - B = R	10.544.366	256	129	132	125	
Produits de fonctionnement réels	60.605.961	1.469	1.511	1.624	1.463	
Charges de fonctionnement réelles	48.453.058	1.174	1.329	1.438	1.285	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	12.152.903	295	182	186	178	
Produits de cessions d'immobilisations	6.863.041	166	94	97	57	
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	9.773.536	237	104	84	73	
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	9.773.536	237	112	88	80	

	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	25,48	38,91	41,37	42
Dotations et participations reçues	15,46	21,09	19,92	21,38
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	8,28	10,88	11,43	13,51
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	30,35	23,8	22,68	21,61
..... Charges de personnel (montant net)	59,42	61,11	57,55	59,3
..... Charges financières	0,74	4,54	3,1	2,92
..... Contingents	0,36	1,27	6,51	4,95
..... Subventions versées	6,08	5,95	5,46	8,35
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	56,4	30,74	22,61	22,51
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	12,1	24,8	27,79
Subventions reçues	9,72	14,81	17,42	17,84
FCTVA	14,34	10,13	10,62	10,73
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,22	4,93	6,01	5,9
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	1,22	4,59	5,89	5,81
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,29	0,51	0,65	0,67

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de SARTROUVILLE

Département : YVELINES Poste : 078115
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 586
 Population avec double comptes : 52.264 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique : de 50.000 à 99.999 habitants
 Régime fiscal : FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FUNCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	62.323.953	1.192	1.375	1.981	1.701
dont : Produits de fonctionnement réels	59.727.276	1.143	1.338	1.866	1.623
..... dont : Impôts locaux	22.075.227	422	526	681	638
..... Fiscalité reversée par les GFP	8.272.129	158	155	493	329
..... Autres impôts et taxes	3.898.161	75	81	113	131
..... Dotation globale de fonctionnement	9.554.043	183	149	183	214
..... Autres dotations et participations	7.200.238	138	111	138	119
Total des charges de fonctionnement = B	57.474.981	1.100	1.255	1.802	1.561
dont : Charges de fonctionnement réelles	52.975.645	1.014	1.183	1.617	1.424
..... dont : Charges de personnel (montant net)	29.840.462	571	710	895	831
..... Achat et charges externes (montants nets)	12.933.660	247	253	327	275
..... Charges financières	631.604	12	9	63	51
..... Subventions versées	5.725.755	110	80	109	132
..... Contingents	2.395.657	46	54	182	98
..... Résultat comptable = A - B = R	4.848.973	93	120	179	140
Capacité d'autofinancement brute = CAF	6.751.631	129	155	249	199
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	15.844.982	303	362	653	565
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	8.203.409	157	136	113	109
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	0	0	123	120
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	0	1	7
..... Subventions reçues	973.560	19	24	63	60
..... FCTVA	968.616	19	27	35	33
..... Autres fonds globalisés d'investissement	452.881	9	13	15	16
..... Amortissements	1.933.332	37	40	73	64
..... Provisions	0	0	0	0	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	16.907.103	323	338	729	594
dont : Dépenses d'équipement	13.389.241	256	251	375	326
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	2.424.750	46	60	172	147
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	6	3
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	1	4
..... Charges à répartir	0	0	0	12	6
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	1.062.122	20	-24	76	29
+ Solde des opérations pour compte de tiers	12.300	0	1	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	1.074.422	21	-24	76	29
..... Résultat d'ensemble	3.774.551	72	144	103	110
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	26.262.406	502	519	1.665	1.427
dont encours des dettes bancaires et assimilées	26.213.949	502	511	1.645	1.410
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	26.213.949	502	511	1.634	1.400
Annulés des dettes bancaires et assimilées	3.055.527	58	89	217	184
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	-1.423.379	-27	279	160	145

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	7.421.690	142	177	229	212
Résultat comptable = A - B = R	4.848.973	93	120	179	140
Produits de fonctionnement réels	59.727.276	1.143	1.338	1.866	1.623
Charges de fonctionnement réelles	52.975.645	1.014	1.183	1.617	1.424
Capacité d'autofinancement brute = CAF	6.751.631	129	155	249	199
Produits de cessions d'immobilisations	1.632.801	31	25	105	64
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	4.326.881	83	95	77	52
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	4.326.881	83	95	100	67

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	36,96	39,32	36,49	39,34
Dotations et participations reçues	28,05	19,46	17,19	20,5
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	16	11,16	9,82	13,17
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	24,41	21,36	20,24	19,3
..... Charges de personnel (montant net)	56,33	60,03	55,39	58,35
..... Charges financières	1,19	0,75	3,91	3,58
..... Contingents	4,52	4,53	11,23	6,76
..... Subventions versées	10,81	6,79	6,77	9,27
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	32,32	37,95	20,61	15,95
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0	0	32,82	36,83
Subventions reçues	7,27	9,37	16,84	18,33
FCTVA	7,23	10,82	9,21	10,1
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	3,88	3,25	6,6	7,09
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	3,88	3,25	6,55	7,04
Annulés des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,41	0,39	0,94	0,67

Etude d'impact budgétaire et fiscale – Annexe 1 : Première partie relative aux données budgétaires et financières

Commune de BEZONS

Département : VAL D'OISE Poste : 095030
 Instruction comptable : M14 N° INSEE: 063
 Population avec double comptes : 28 678 habitants Gestion : 2017
 Catégorie démographique De 20 000 à 49 999 habitants
 Régime fiscal FPU

DONNEES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	46 007 280	1 604	1 398	1 731	1 530
dont : Produits de fonctionnement réels	45 409 157	1 583	1 351	1 624	1 483
.....dont : Impôts locaux	14 665 049	511	539	672	614
..... Fiscalité reversée par les GFP	15 838 057	552	176	324	263
..... Autres impôts et taxes	1 822 415	64	115	106	116
..... Dotation globale de fonctionnement	4 482 620	156	250	186	198
..... Autres dotations et participations	3 775 193	132	121	138	115
Total des charges de fonctionnement = B	42 528 264	1 483	1 276	1 599	1 405
dont : Charges de fonctionnement réelles	40 822 313	1 423	1 180	1 438	1 285
..... dont : Charges de personnel (montant net)	29 227 604	1 019	739	827	762
..... Achat et charges externes (montants nets)	6 372 400	222	284	326	278
..... Charges financières	1 128 934	39	34	45	38
..... Subventions versées	2 662 485	93	65	79	107
..... Contingents	777 895	27	23	122	64
Résultat comptable = A - B = R	3 479 016	121	122	132	125
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4 586 843	160	171	186	178
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	8 849 348	309	376	538	478
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1 021 223	36	91	112	112
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE)	3 440 000	120	60	92	90
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	1 183	3	2
..... Subventions reçues	1 603 010	56	55	65	58
..... FCTVA	787 555	27	43	40	35
..... Autres fonds globalisés d'investissement	253 887	9	9	17	13
..... Amortissements	1 415 951	49	47	56	54
..... Provisions	0	0	0	1	1
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	8 899 580	310	397	546	489
dont : Dépenses d'équipement	4 035 628	141	272	372	324
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	3 912 508	136	94	102	105
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	600	0	0	2	2
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	3	3
..... Charges à répartir	0	0	0	5	3
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	50 232	2	21	8	11
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	50 232	2	22	9	11
Résultat d'ensemble	3 428 784	120	100	124	113
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	27 559 951	961	970	1 138	1 066
dont encours des dettes bancaires et assimilées	27 537 899	950	958	1 119	1 046
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	27 537 899	950	950	1 096	1 033
Annuités des dettes bancaires et assimilées	5 038 413	176	124	135	135
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	4 041 107	141	228	257	222

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	5 840 425	204	202	207	202
Résultat comptable = A - B = R	3 479 016	121	122	132	125
Produits de fonctionnement réels	45 409 157	1 583	1 351	1 624	1 483
Charges de fonctionnement réelles	40 822 313	1 423	1 180	1 438	1 285
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4 586 843	160	171	186	178
Produits de cessions d'immobilisations	290 000	10	41	97	57
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	674 336	24	77	84	73
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	674 336	24	84	88	80

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	32,30	39,92	41,37	42,00
Dotations et participations reçues	18,14	27,51	19,92	21,38
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	9,83	18,52	11,43	13,51
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont Achats et charges externes (montant net)	15,61	24,09	22,68	21,61
..... Charges de personnel (montant net)	71,60	62,61	57,55	59,30
..... Charges financières	2,77	2,89	3,10	2,92
..... Contingents	1,91	1,99	8,51	4,95
..... Subventions versées	6,52	5,50	5,46	8,35
POURCENTAGE DANS LES DÉPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net	16,71	28,46	22,61	22,51
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	85,24	22,20	24,80	27,79
Subventions reçues	39,72	20,15	17,42	17,84
FCTVA	19,52	15,71	10,62	10,73
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	6,00	5,66	6,01	5,90
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	6,00	5,55	5,89	5,81
Annuités des dettes bancaires et assimilées / EBF	0,86	0,61	0,65	0,67